

LE DEVOIR

Rédaction et administration
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 746
SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Incurie municipale

Sur une idée de M. Brodeur — une idée saugrenue

Nous avons consulté plusieurs personnes au sujet de l'idée de M. Brodeur qui, ainsi qu'on le sait, veut transformer un ancien monastère en hôtellerie municipale.

A tous l'idée semble saugrenue; et les objections de M. Duquette contre le même projet, fondées et justes.

Cet ancien monastère représentait naguère une valeur d'un demi-million. M. Brodeur, après son prédécesseur, M. Décarry, l'a laissé tomber en ruines. L'un et l'autre soupiraient sous la charge imposée par l'annexion de l'ancienne municipalité de Maisonneuve; mais ni l'un ni l'autre ne songeaient à utiliser l'actif apporté par cette annexion, ou, au moins, à le préserver. Les pavages, les édifices municipaux ont été négligés comme le mont La Salle.

La Société Catholique de Protection et de Renseignements intervint tard pour proposer que cet édifice fût transformé en hôpital. Il y avait des mois que le docteur Boucher et un membre du conseil avaient timidement proposé au conseil cette même solution, toujours sans effet. La Société réussit à faire accepter la sienne. Cependant, plus tard, lors de l'incendie des Incurables, les Soeurs de la Charité de la Providence refusèrent d'y entrer tant parce que les réparations seraient trop lourdes, vu l'état de décrépitude de l'immense immeuble, que parce qu'il n'était pas à l'épreuve des flammes.

Voilà en quelques traits l'histoire d'une belle valeur considérablement dépréciée, sinon totalement perdue, par l'incurie de deux administrations successives — de la première plus que de la deuxième, disons-le pour observer la justice distributive.

Aujourd'hui encore cette institution devrait être donnée à l'une ou à plusieurs des paroisses de la ville qui pourraient se charger d'y établir un orphelinat pour les enfants de moins de six ans, car il n'y en a pas à l'heure actuelle. Et une pareille institution serait très bien située dans le bon air de la butte et très accessible de toutes les parties de la ville, de sorte que les pensionnaires pourraient garder des relations avec les parents qu'ils ont encore en ville, ne point perdre tout contact avec les leurs, ce qui est le danger présenté par la plupart des orphelins situés loin des centres.

Remplacer les religieux qui furent là par des jazeurs, donner à la ville le contrôle d'une institution aussi importante, la lancer dans l'industrie hôtelière, charger la police d'une mission délicate, quand elle ne peut ni nous protéger contre les voleurs, ni faire la police des parcs, ni même censurer décentement les affiches de cinéma, vraiment, de semblables idées ne peuvent germer que dans la tête de M. Brodeur. Du reste, nous ne serions pas surpris que, frappé lui-même de son impossibilité, il l'ait jetée d'avant, car rien ne lui va autant que de ne rien faire.

M. le maire d'Outremont a beaucoup insisté sur la nécessité de loger les touristes; mais la ville d'Outremont ne manque pas de place. Voilà une industrie que nous pouvons lui céder volontiers. Nous ne croyons aucunement que la ville peut faire décentement la police de ces campements de touristes, nous ne voyons pas ce qu'ils peuvent apporter à Montréal en argent et nous souscrivons pleinement aux objections très nettes, très catégoriques et très justes soulevées par M. le maire et nous souhaitons de plus que le parc de Maisonneuve, comme tous les parcs, reste la propriété des citoyens de Montréal. Nous croyons qu'il est grand temps de songer aux enfants avant de songer aux touristes et aux adultes.

On a fait un terrain de golf pour les adultes. Il est temps que l'on donne ce qui reste du parc aux petits, après l'avoir nettoyé, éclairé et planté d'arbres.

Nous sommes à quelques jours seulement de la fête des arbres et cela nous rappelle que l'an dernier on a voté une somme de cinq mille dollars pour planter des arbres dans l'est. Nous voudrions que l'un des échevins de l'est s'informât du nombre d'arbres qui ont été plantés avec cet argent. M. Lalancette, par exemple, ne passe pas pour approuver tout ce que fait la commission administrative ni pour bénéficier de ses faveurs. Peut-être aura-t-il le courage, qui est devenu rare, de s'informer de ce qu'on a fait pour l'est.

Un arbre ne pousse pas en un jour. Il faut des années même aux essences dont le croît est le plus rapide pour devenir un ornement. Mais l'administration ne semble pas s'en soucier. Le parc de Maisonneuve ne reçoit pas de nouveaux arbres. Il perd au contraire, faute de soins, ceux qui y poussaient déjà. Les boulevards ne reçoivent pas de nouveaux arbres. On ne songe pas à remplacer ceux qui sont morts — et même si on les remplaçait, cela serait assez inutile, puisque les enfants les tuaient et que dans l'est il n'y a pas de police, comme chacun le sait et comme le savent surtout les bandits qui choisissent le viaduc de la rue Ontario pour y faire un mauvais coup, comme le savait cet audacieux tueur qui, il y a un an, tua à neuf heures du soir un chauffeur de taxi, dans Hochelaga.

Pas de police, pas d'arbres, pas d'entretien, voilà l'administration négative dont j'ouï l'est, surtout l'est qui paie taxe et surtaxe; et quand nous disons est, nous prenons l'expression dans son sens le plus large, nous voulons dire simplement tous les quartiers canadiens-français en grande majorité: la Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Sainte-Cunégonde et plusieurs quartiers du nord sont de l'est sous ce rapport.

A Maisonneuve, on paraît vouloir bouger. Il est temps que l'on fasse ainsi ailleurs. Sans cela, après avoir pris nos parcs pour en faire des cours municipales et les orner de briques et de blocs écornés, comme rue de Lorimier (le quartier n'a évidemment pas d'échevin ou du moins celui-ci ne semble pas s'être préoccupé de la question jusqu'ici), on les prendra pour les donner à des messieurs en faveur de l'avance de l'heure et qui jouent au golf ou à d'autres qui nous viennent pour comparer la différence entre la prohibition américaine et la tolérance canadienne.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Une ingrante

Madame Laura Brown est bien la plus noire des ingrantes qui se puisse voir. Madame Laura Brown poursuit les seurs Ophélie, de New-York, coiffeuses de leur métier, parce que, prétend-elle, celles-ci lui ont d'abord donné des cheveux roses qu'elles ont fini ensuite par lui enlever complètement. Elle estime sa perte à \$25,000, perte qui ne sera pas constante, puisque les cheveux commencent à repousser. La question est de savoir

si les cheveux roses qui repoussent sont repoussants. Ce n'est pas une règle de grammaire qu'il s'agit de résoudre mais une règle d'esthétique. Mme Laura Brown estime les pertes qu'elle a subies à \$25,000. Les limitations nous semble d'autant plus excessive qu'on peut avoir pour une centaine de dollars un matelas de crin excellent et qu'il n'est pas prouvé qu'avec les cheveux de Madame Laura Brown on puisse faire seulement un coussin pour recevoir les rêves d'enfants. Je crois pour ma part que Mme Brown sera déboutée de son action. Elle reste la débitrice des seurs

La session d'Ottawa

M. Forke nie qu'il soit vendu aux libéraux

Il ne peut voter cependant pour l'amendement Woodsworth — M. Spence amuse la chambre en défendant les intérêts torontonniens

Ottawa, le 1er. — M. Forke, chef des progressistes, s'est décidé à parler aujourd'hui. Son discours a duré près d'une heure et n'a pas différencié substantiellement de ses précédents discours en Chambre. Idées générales courtes, souci d'être juste pour tout le monde et de ne pas commettre d'injustice envers qui que ce soit, peu de déclarations d'un intérêt "brillant" comme on dit quelquefois, de la prudence en quantité, des précautions, des bons mots pour tout le monde, des souvenirs personnels, etc.

Ce que l'on attendait avec le plus d'impatience de M. Forke, c'était la déclaration qu'il ferait sur l'attitude du parti progressiste envers le budget et l'amendement de M. Woodsworth. Et M. Forke a réservé cette déclaration pour la fin. Il a approuvé le budget, il votera contre l'amendement du député de Winnipeg, mais ses partisans seront libres de se prononcer sur ce dernier point. On croit donc en conséquence que le parti progressiste reste divisé sur l'amendement Woodsworth, et qu'une partie l'appuiera tandis que l'autre ne lui donnera pas son vote.

M. Forke a expliqué sa décision. Voter pour l'amendement de M. Woodsworth, dit-il, c'est donner un vote de non confiance dans le gouvernement, et ce vote devrait être suivi, pour être logique, d'un vote contre le budget. Or M. Forke approuve le budget, et il ne peut donner le vote de non confiance. Comme on le voit, M. Forke a des sentiments très amicaux pour les libéraux et il ne veut pas les blâmer le moins du monde.

Aussi, prévoyant que l'on commenterait son geste de diverses manières, il a pris la précaution d'ajouter ensuite qu'il n'avait poursuivi et ne poursuivait actuellement aucune négociation avec le gouvernement, et qu'il répudiait entièrement l'idée qu'il y a eu des marchandages, ou des négociations quelconques entre les membres du parti dont je suis et les membres de l'opposition, et avant que le cabinet présente des lois progressistes, il aura l'appui du parti progressiste, sinon il n'en aura pas. C'est toujours la même chose.

Il a ajouté encore qu'il ne pouvait voter pour l'amendement Woodsworth parce que cet amendement est un geste inutile et qu'il renferme deux clauses dont il ne veut pas. La première est celle qui propose l'imposition d'une taxe sur les terres en friche. M. Forke connaît bien cette question et il affirme que tout propriétaire vendrait les terres qu'il détient pour un prix raisonnable, s'il pouvait le trouver. La seconde clause propose l'imposition d'une taxe élevée sur les successions. Divers gouvernements provinciaux ont imposé déjà des taxes sur les successions, et avant que le gouvernement fédéral entre dans l'arène, il faudrait des conférences entre les divers cabinets.

M. Forke n'aime pas cependant notre loi du dumping. C'est mettre trop de pouvoir dans les mains d'un ministre, dit-il, parce qu'il peut, à un moment donné, imposer des droits tarifaires qui équivalraient à la protection la plus élevée. Alors M. Forke demande, M. Robb le trouver une autre solution avant le vote. Les progressistes ont vivement pris à cœur cette clause du dumping, et l'on a cru qu'ils n'approuveraient pas le gouvernement pour cette raison. Il reste un peu de menace dans les paroles de leur

Ophélie et celles-ci n'auront pas de peine à établir la, que les cheveux sont horriblement dépréciés par le temps qui court, puisque la grande majorité de ces dames paient non pas pour les conserver mais pour s'en débarrasser; 2o, que les cheveux roses sont une rareté; 3o, que les raretés sont fort à la mode, que la mode est de se singulariser par tous les moyens possibles et qu'il est de nos jours de devoir quelque compensation à Madame Laura Brown c'est ladite Laura Brown qui est leur débitrice pour avoir reçu plus qu'elle n'a demandé; elle ne demandait, en effet, qu'une recette pour entretenir ses cheveux et ceux-ci ont été mis à la mode qui est aux cheveux courts, voire rasés et qu'en conséquence ladite Laura Brown soit déboutée de son action. Les seurs Ophélie ne pousseront pas cependant l'odieuse jusqu'à lui réclamer à leur tour des dommages intérêts, car elles seront amplement compensées de leur peine par l'affluence de nouvelles clientes qui voudront roiser leurs cheveux.

Tout New-York féminin passera bientôt par les ciseaux et la tenture de cheveux démodés Ophélie; elles n'auront de rivaux pour roiser et épiler, que Wall Street où passent tous les jours tant de moutons s'offrant d'eux-mêmes au sacrifice. Mme Laura Brown était désignée par un sort aimable pour engendrer une mode; elle n'est pas à la hauteur et ne réussit qu'à engendrer une chicane. SPECTATOR.

chef aujourd'hui, mais seulement un peu. M. Forke a défendu aussi l'opération des fermiers de l'ouest qui consiste à ruiner en partie le sol par des récoltes successives de blé. Le cultivateur ne peut faire autrement, dit-il. Il a des dettes, il doit payer le prix de sa ferme, de ses machines, de ses chevaux, de sa maison, etc. Alors il cultive le blé, bon an mal an, et il ne peut s'en défendre. Plus tard il pratiquera la culture mixte, et c'est ce qu'il faut. Puis il a insisté sur l'agriculture, l'industrie essentielle du pays, et qui rend les autres industries prospères lorsqu'elle est prospère elle-même. Aujourd'hui les cultivateurs ne peuvent acheter les instruments aratoires dont ils ont besoin, de même que d'autres choses nécessaires à la vie, de sorte que les manufacturiers vendent peu et font de mauvaises affaires. En baissant le prix de leurs produits, la classe agricole qui stimule pour le commerce. De plus, les fermiers étant incapables d'obtenir un meilleur rendement pour leurs produits, doivent chercher à obtenir une baisse sur les articles qu'ils achètent, car ils sont incapables aujourd'hui de rejoindre les deux bouts.

M. Forke a aussi attaqué la politique de protection des conservateurs. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis Sir John A. Macdonald, dit-il. Le Canada n'est plus ce qu'il était. Des facteurs nouveaux existent aujourd'hui. Les trois provinces des prairies, par exemple, nourrissent une forte population agricole. Alors la politique de protection intense qui était bonne pour le Canada de ce temps-là, n'est plus opportune. On ne peut l'appliquer sans la modifier. Et les conservateurs qui veulent l'appliquer dans son entier et dans son intégrité ne tiennent pas compte des changements qui se produisent aujourd'hui.

M. Forke n'aime pas beaucoup un haut tarif canadien parce qu'il force un grand nombre de compagnies américaines à établir des succursales en Canada ou à absorber des compagnies canadiennes. La plupart du temps, les succursales canadiennes n'ont d'autre fin que d'assembler les pièces d'une même machine fabriquée aux Etats-Unis. Alors notre pays ne retire pas beaucoup d'avantages. Certaines autres compagnies s'installent, chez nous pour profiter de la préférence britannique et vendre en Angleterre et dans les autres Dominions. Les profits, dans tous les cas, vont aux Etats-Unis, et c'est une "pénétration pacifique" de notre pays par ses voisins. M. Forke n'aime pas cet état de chose. Il n'aime pas, non plus, ces compagnies canadiennes qui vendent leurs produits plus cher aux Canadiens qu'aux étrangers, comme on en trouve quelques-unes, malgré leurs déclarations patriotiques.

Enfin M. Forke attaque plusieurs sujets. Il a un peu de confiance dans le surplus que le gouvernement annonce, mais pas trop. Il voudrait que le ministre des finances soumette un bilan plus clair et compréhensible pour tout le monde. Il insiste sur le besoin d'économiser sans oublier les dépenses nécessaires, comme celles que nécessite l'érection de nouvelles usines à charbon, mais il ne se manifeste pas pour nos cultivateurs, mais croit que ce marché ne sera pas suffisant avant plusieurs années; il affirme que notre dollar a peu de pouvoir d'achat dans notre pays parce que la protection élève trop le coût de la vie; il est optimiste pour les manufacturiers d'instruments aratoires, mais croit qu'ils ne sont pas encore plaints trop amplement, et qu'ils se sont remis à la besogne sans murmurer; ils se rendent aussi pressés l'an prochain que cette année, et ce sera tant mieux pour le pays; il a confiance dans l'avenir industriel de l'ouest où se trouvent tant de belles mines de charbon qui attireront les manufacturiers. Il parle aussi du mouvement progressiste et dit qu'on retrouvera facilement son origine dans les conditions économiques tragiques de l'ouest.

M. Denis, député de St-Denis, a ensu de parlé en français. Il est satisfait du budget qu'il est un "retour à l'habitabilité et saine politique du parti libéral". Il félicite le gouvernement pour sa bonne politique financière, mais il lui demande, en même temps, de ne pas oublier les travaux publics indispensables. Ainsi la nécessité d'un bureau de poste dans le comté qui représente l'ouest depuis longtemps. Le nord de Montréal a droit à cette construction qu'il mérite par son nombre, son activité, le développement des industries et du commerce. Les réductions tarifaires et la diminution de la taxe des ventes dans certains cas, favoriseront les deux classes qui méritent le plus l'attention du pays par leur nombre: les cultivateurs et les ouvriers. Ces gens ont toujours des familles nombreuses de sorte qu'ils méritent de toutes manières la protection de l'Etat. L'augmentation des montants exemptés de l'impôt sur le revenu

pour chaque enfant, soulagera aussi les pères de plusieurs enfants. C'est un encouragement à la natalité qui accroît notre population. Ce moyen est beaucoup préférable à l'immigration. M. Denis demande au gouvernement d'être très prudent sous ce rapport et de n'introduire au pays que les gens qui le méritent, et il termine en protestant contre le parachèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Un conservateur, M. Spence, a vivement flammé la Chambre pendant une partie de la soirée par ses explosions fulminantes contre l'ouest et les libéraux-échangistes sans oublier le gouvernement. Après avoir demandé la construction du viaduc de Toronto, il trouve que le budget ne sonnera pas le "glas de mort" de la protection au Canada, mais bien le glas de la prospérité canadienne. Il accuse les libéraux de s'être vendus corps et âmes aux progressistes pour rester au pouvoir. "Vos esprits sont trop étroits, dit-il, à ceux-ci; vous pensez continuellement à vous-mêmes et jamais aux autres; vous pensez posséder toute la sagesse, et c'est le reste du Canada que vous laissez pas faire." Le gouvernement devrait économiser, et pourtant l'imprimerie nationale jette au rebut des milliers de tonnes de publications, chaque année, et nous achetons l'Hotel Scribe et nous enrichissons un homme et nous enrichissons des conservateurs. M. Spence donne ensuite sur la manière d'empaqueter les dindes qu'ils envoient dans l'est, il discute le prix du "bacon", il parle des intermédiaires qui travaillent nuit et jour pour faire un peu d'argent tandis que les cultivateurs de l'ouest ne veulent travailler "que trois ou quatre mois, par année, un peu l'automne, un peu au printemps, et sautent ensuite dans l'auto pour Vancouver et la Californie afin d'y passer le reste de l'année." L'ouest demandera la protection bientôt, dit-il. "A Toronto, on passe certaines lois pour empêcher des gens de se suicider sous les fenêtres, et nous allons vous protéger", ajoute-t-il, en se tournant vers les progressistes.

M. Lovett, un libéral de la Nouvelle-Ecosse, affirme qu'il y a encore une distinction essentielle entre les libéraux et les progressistes. Les tenants d'un tarif bas ont hâte de se rencontrer aux pibils avec leurs adversaires. M. Warner, un progressiste, fait ensuite un long discours. Il demande le satisfait d'être prêt à aller aux banques pour prêter un fermier, mais il veut de meilleures conditions afin de ne pas le ruiner. Il votera pour le gouvernement et contre l'amendement Woodsworth.

La bataille s'est encore continuée, ce matin, au comité des bills privés sur l'union des églises protestantes. Assez curieusement, c'est M. Aimé Geoffroy, aviseur des unionistes, qui a subi le feu roulant des membres du comité, pour les clients qu'il représentait. La Commission du service civil vient de rendre sa décision. Les postiers recevront une augmentation de salaire de 15 pour cent lorsqu'ils recevront auparavant un bon du gouvernement. On calcule que cette augmentation sur le salaire seul, et non sur le salaire plus le boni.

La Commission du Havre de Montréal a dépensé \$23,903,565 pour l'amélioration du port, de 1912 à 1923. Le département des travaux publics a dépensé aux mêmes fins la somme de \$950,000, pour creusage et subsides à la cale. Pendant le même temps, il a reçu en intérêts sur les sommes par lui prêtées à la Commission, la somme de \$10,275,011. La Commission du havre de Québec a dépensé pendant la même période, pour améliorations au port de Québec, la somme de \$7,273,011. Et le gouvernement a dépensé aux mêmes fins, pour sa part, la somme de \$6,727,395. Il n'a reçu aucun paiement d'intérêts sur les sommes qu'il avait prêtées à cette commission, mais il s'est servi du port gratuitement pour les immigrants.

Les Communes anglaises rejettent la représentation proportionnelle

Le projet de loi patronné par les libéraux a été dé- fait par un vote de 238 à 144 cet après-midi

La "Presse associée" fait des commentaires sur les différents partis en France et leurs chefs — M. Poincaré et le bloc national

LONDRES, 2 (S. P. A.). — La Chambre des communes a rejeté cet après-midi par un vote de 238 contre 144 le projet de loi proposé par les libéraux pour l'établissement de la représentation proportionnelle. PARIS, 2 (S. P. A.). — Malgré lui, M. Poincaré est le principal chef du bloc national dans la présente élection. Pratiquement il a adopté le bloc national non seulement comme une majorité gouvernementale en Chambre, mais il a adopté, lors des débats sur les nouveaux impôts, son programme officiel pour les élections parlementaires afin de rassurer les députés qui craignent de ne pouvoir se faire réélire en votant ces mesures fiscales. Plus tard, lorsque le gouvernement fut défait sur le projet de loi concernant les pensions, M. Poincaré considéra sa majorité en Chambre comme une minorité et en formant son nouveau cabinet, il réduisit la représentation du bloc national à deux membres et appela trois radicaux. Cette manière de procéder indiquait clairement la volonté du gouvernement d'augmenter sa majorité en Chambre en s'éloignant du bloc national dont les chances de réélection diminuaient, mais les membres du bloc national refusèrent de considérer la situation à ce point de vue. "En dépit de tout, dirent-ils, nous devons entreprendre cette campagne au cri de "Vive Poincaré". Poincaré répliqua qu'ils devaient plutôt crier: "Vive la France", mais il demeura quand même le seul chef du parti majoritaire. André Tardieu, ancien haut commissaire de France aux Etats-Unis, qui était le seul chef de quelque valeur pour conduire le bloc national, l'avait abandonné depuis longtemps, parce qu'il ne pouvait pas supporter la politique de Poincaré. Il s'est réconcilié depuis avec les candidats de Poincaré dans le département de Seine-et-Oise et il s'est porté candidat sur la même liste, mais il n'est plus reconnu comme un chef du parti.

LES CHEFS DE L'OPPOSITION L'opposition, elle, est plutôt riche en chefs. D'abord M. Briand, qu'on dit devoir être le prochain chef du gouvernement si la coalition d'opposition obtient une majorité. Il y a aussi M. Herriot, président du parti radical, l'ancien premier ministre Painlevé, chef du parti socialiste, et Paul Boncour, aussi du parti socialiste. M. Franklin-Bouillon, qui négocia le traité d'Angora terminant la guerre avec la Turquie, est un chef du parti radical, mais il fait sa campagne indépendamment du parti parce qu'il ne favorise pas une coalition avec les socialistes. Il s'appuie à Tardieu dans le département de Seine-et-Oise, mais on croit que les deux ont de grandes chances d'être élus à cause de la représentation proportionnelle.

LEON DAUDET, MARCEL GACHIN Les royalistes ont Léon Daudet comme chef et les communistes sont dirigés par Marcel Gachin, un fervent de l'Internationale de Moscou. M. Caillaux, ancien premier ministre et ancien président du parti radical, ayant perdu ses droits civils, a été très actif pour faire de la propagande en faveur du radicalisme mais il n'est plus considéré comme un chef du parti. Son grand ami Louis Malvy, ancien ministre de l'intérieur qui vient de terminer son terme d'exil en Espagne, s'est lié aux socialistes et est le premier sur leur liste dans le département de Lot.

PAS DE MOBILISATION DANS L'ULSTER BELFAST, 2 (S. P. A.). — Les rapports disant que le gouvernement de l'Ulster avait ordonné à une partie de sa force constabulaire de se préparer à la mobilisation n'ont aucun fondement. C'est ce qui ressort de déclarations autorisées données ici.

En réalité la saison de l'année durant laquelle l'on procède à l'entraînement annuel arrive et la force constabulaire est à se préparer à cette fin mais cela n'a aucun rapport avec le problème des frontières avec l'Etat libre. On ne mobiliserait la force constabulaire que dans le seul cas d'invasion, ce qui n'est pas arrivé.

L'AVIATION EN ANGLETERRE

LONDRES, 2 (S. P. A.). — D'après le Daily Mail, le gouvernement aurait adopté une recommandation d'un sous-comité pour expérimenter des avions ayant une plus grande dimension et pouvant atteindre une plus grande vitesse. Le journal dit que le ministère de la guerre fera construire un nouveau poste aérien ainsi qu'un avion d'une capacité beaucoup plus étendue et qui servira comme croiseur auxiliaire aérien pour les reconnaissances océaniques.

à feu, dans un puisard tout près de l'endroit où, il y a un mois, des bandits ont tué un chauffeur de la Banque d'Hochelaga et volé \$142,000. La découverte, il va de soi, est opportune, en ce qu'elle donne de nouveaux indices au sujet du crime. Il y a un journal qui a même donné deux fois dans la même page le même jour, des photographies de ce puisard. On a cru que c'était une exagération. Pas du tout. La double image de cette bouche d'égoût était très à sa place. Il aurait fallu y ajouter celle de la cuiller à long manche avec laquelle un homme à qui les journaux ont fait l'injure de ne pas le nommer, — il avait bien droit d'être photographié, lui aussi! — a repêché les revolvers dans la boue. Un puisard, une cuiller, de la boue des armes à feu, un égoutier, si cet ensemble ne symbolise pas tout un mode d'informations à sensation, tout un genre de journalisme...

Notre installation Elle avance lentement mais elle avance. D'ici une copie de semaines, le Devoir sera tout à fait chez lui et pourra alors inviter ses amis à visiter son immeuble nouveau d'un bout à l'autre. L'Action Catholique écrit en marge de ce dénombrement, à travers lequel nous réussissons à passer sans trop d'ennuis: "Que le Devoir ne soit pas devenu subitement millionnaire on se l'imagine aisément. La voie qu'il parcourt facilite l'habitude du sa-

crifice autant qu'elle favorise peu les chances d'une brillante fortune matérielle pour le journal ou les rédacteurs..." En fait, le dévouement du personnel, l'aide d'amis de l'oeuvre, le concours qu'elle est en droit d'attendre de ceux dont elle sert l'intérêt, en défendant des principes et des vérités d'ordre général trop souvent oubliés, tout cela fait que le Devoir vit, pauvre mais bien déterminé à vivre quand même. S'il était plus riche, quel bien il ferait!

G. P.

Les Communes anglaises rejettent la représentation proportionnelle

Le projet de loi patronné par les libéraux a été dé- fait par un vote de 238 à 144 cet après-midi

La "Presse associée" fait des commentaires sur les différents partis en France et leurs chefs — M. Poincaré et le bloc national

LONDRES, 2 (S. P. A.). — La Chambre des communes a rejeté cet après-midi par un vote de 238 contre 144 le projet de loi proposé par les libéraux pour l'établissement de la représentation proportionnelle. PARIS, 2 (S. P. A.). — Malgré lui, M. Poincaré est le principal chef du bloc national dans la présente élection. Pratiquement il a adopté le bloc national non seulement comme une majorité gouvernementale en Chambre, mais il a adopté, lors des débats sur les nouveaux impôts, son programme officiel pour les élections parlementaires afin de rassurer les députés qui craignent de ne pouvoir se faire réélire en votant ces mesures fiscales. Plus tard, lorsque le gouvernement fut défait sur le projet de loi concernant les pensions, M. Poincaré considéra sa majorité en Chambre comme une minorité et en formant son nouveau cabinet, il réduisit la représentation du bloc national à deux membres et appela trois radicaux. Cette manière de procéder indiquait clairement la volonté du gouvernement d'augmenter sa majorité en Chambre en s'éloignant du bloc national dont les chances de réélection diminuaient, mais les membres du bloc national refusèrent de considérer la situation à ce point de vue. "En dépit de tout, dirent-ils, nous devons entreprendre cette campagne au cri de "Vive Poincaré". Poincaré répliqua qu'ils devaient plutôt crier: "Vive la France", mais il demeura quand même le seul chef du parti majoritaire. André Tardieu, ancien haut commissaire de France aux Etats-Unis, qui était le seul chef de quelque valeur pour conduire le bloc national, l'avait abandonné depuis longtemps, parce qu'il ne pouvait pas supporter la politique de Poincaré. Il s'est réconcilié depuis avec les candidats de Poincaré dans le département de Seine-et-Oise et il s'est porté candidat sur la même liste, mais il n'est plus reconnu comme un chef du parti.

LES CHEFS DE L'OPPOSITION L'opposition, elle, est plutôt riche en chefs. D'abord M. Briand, qu'on dit devoir être le prochain chef du gouvernement si la coalition d'opposition obtient une majorité. Il y a aussi M. Herriot, président du parti radical, l'ancien premier ministre Painlevé, chef du parti socialiste, et Paul Boncour, aussi du parti socialiste. M. Franklin-Bouillon, qui négocia le traité d'Angora terminant la guerre avec la Turquie, est un chef du parti radical, mais il fait sa campagne indépendamment du parti parce qu'il ne favorise pas une coalition avec les socialistes. Il s'appuie à Tardieu dans le département de Seine-et-Oise, mais on croit que les deux ont de grandes chances d'être élus à cause de la représentation proportionnelle.

LEON DAUDET, MARCEL GACHIN Les royalistes ont Léon Daudet comme chef et les communistes sont dirigés par Marcel Gachin, un fervent de l'Internationale de Moscou. M. Caillaux, ancien premier ministre et ancien président du parti radical, ayant perdu ses droits civils, a été très actif pour faire de la propagande en faveur du radicalisme mais il n'est plus considéré comme un chef du parti. Son grand ami Louis Malvy, ancien ministre de l'intérieur qui vient de terminer son terme d'exil en Espagne, s'est lié aux socialistes et est le premier sur leur liste dans le département de Lot.

PAS DE MOBILISATION DANS L'ULSTER BELFAST, 2 (S. P. A.). — Les rapports disant que le gouvernement de l'Ulster avait ordonné à une partie de sa force constabulaire de se préparer à la mobilisation n'ont aucun fondement. C'est ce qui ressort de déclarations autorisées données ici.

En réalité la saison de l'année durant laquelle l'on procède à l'entraînement annuel arrive et la force constabulaire est à se préparer à cette fin mais cela n'a aucun rapport avec le problème des frontières avec l'Etat libre. On ne mobiliserait la force constabulaire que dans le seul cas d'invasion, ce qui n'est pas arrivé.

L'AVIATION EN ANGLETERRE

LONDRES, 2 (S. P. A.). — D'après le Daily Mail, le gouvernement aurait adopté une recommandation d'un sous-comité pour expérimenter des avions ayant une plus grande dimension et pouvant atteindre une plus grande vitesse. Le journal dit que le ministère de la guerre fera construire un nouveau poste aérien ainsi qu'un avion d'une capacité beaucoup plus étendue et qui servira comme croiseur auxiliaire aérien pour les reconnaissances océaniques.

à feu, dans un puisard tout près de l'endroit où, il y a un mois, des bandits ont tué un chauffeur de la Banque d'Hochelaga et volé \$142,000. La découverte, il va de soi, est opportune, en ce qu'elle donne de nouveaux indices au sujet du crime. Il y a un journal qui a même donné deux fois dans la même page le même jour, des photographies de ce puisard. On a cru que c'était une exagération. Pas du tout. La double image de cette bouche d'égoût était très à sa place. Il aurait fallu y ajouter celle de la cuiller à long manche avec laquelle un homme à qui les journaux ont fait l'injure de ne pas le nommer, — il avait bien droit d'être photographié, lui aussi! — a repêché les revolvers dans la boue. Un puisard, une cuiller, de la boue des armes à feu, un égoutier, si cet ensemble ne symbolise pas tout un mode d'informations à sensation, tout un genre de journalisme...

Notre installation Elle avance lentement mais elle avance. D'ici une copie de semaines, le Devoir sera tout à fait chez lui et pourra alors inviter ses amis à visiter son immeuble nouveau d'un bout à l'autre. L'Action Catholique écrit en marge de ce dénombrement, à travers lequel nous réussissons à passer sans trop d'ennuis: "Que le Devoir ne soit pas devenu subitement millionnaire on se l'imagine aisément. La voie qu'il parcourt facilite l'habitude du sa-

crifice autant qu'elle favorise peu les chances d'une brillante fortune matérielle pour le journal ou les rédacteurs..." En fait, le dévouement du personnel, l'aide d'amis de l'oeuvre, le concours qu'elle est en droit d'attendre de ceux dont elle sert l'intérêt, en défendant des principes et des vérités d'ordre général trop souvent oubliés, tout cela fait que le Devoir vit, pauvre mais bien déterminé à vivre quand même. S'il était plus riche, quel bien il ferait!

G. P.

LE DEVOIR est entrain de s'installer dans son nouvel immeuble 336-340, rue Notre-Dame est. Voir les détails sur notre aménagement à l'intérieur (page 4) de même qu'un plan de la localité.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne repons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Voix du Maroc

Rabat, Maroc. Chapelle Saint-Joseph, 8 avril 1924. Henri Bourassa, Directeur du Devoir, Cher monsieur Bourassa, Un missionnaire du Maroc, au-fois du Nord-Ouest, sous attente de votre entourage et de vos lecteurs et admirateurs, a osé et après recommandation par votre vicar apostolique. J'ai confiance que la voix lointaine du missionnaire catholique, essayant de réunir, pierre par pierre, les matériaux de la maison de Dieu sur la terre musulmane, ne sera pas sans écho auprès de ceux qu'intéresse le mouvement d'expansion catholique en pays lointains. J'ai ajouté que la haute valeur de la devise canadienne donnera un prix particulièrement appréciable à la plus modeste oeuvre, dans cette confiance, je prie Dieu, cher M. Bourassa, de vous bénir, vous, votre oeuvre et les vôtres et de vous prêter d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux. Je suis un lecteur assidu du Devoir qui nous arrive régulièrement et en seconde lecture. Bravo, il n'en perd rien de son enthousiasme et de sa valeur première. YVES CANO, missionnaire.

Lettre de S. G. Mgr Colomban-Marie Dreyer, O.F.M., évêque d'Orléans, vicar apostolique de Rabat (Maroc) au R. Père Yves Cano, O.F.M., lui recommandant de s'adresser aux personnes susceptibles de s'intéresser aux oeuvres de missions, en vue de recueillir des souscriptions pour la construction de l'église définitive du quartier de l'Oséan, à Rabat.

Mon Cher Père, Je bénis de tout mon coeur le projet de remplacer par une église définitive la petite chapelle de planches qui fut le premier lieu de culte de la colonie française de Rabat.

J'ai confiance que malgré la dureté des temps et les difficultés de l'entreprise, vous parviendrez à donner à Dieu un édifice digne de Lui, d'abord, digne aussi de la France.

Je comprends bien que la bonne volonté de votre population ne pourra seule subvenir aux frais prévus; aussi je vous recommande à la Providence et à la charité chrétienne; et je vous autorise à solliciter des ressources pour mener à bonne fin l'oeuvre commémorative.

Je vous bénis et prie le Seigneur de bénir tous ceux qui vous apporteront leur obole pour sa sainte demeure. Rabat, le 14 février 1924.

Fr. Colomban-Marie Dreyer, O.F.M., Evêque titulaire d'Orléans, Vicar apostolique de Rabat.

L'ART LE SALON DE PRINTEMPS

IL VIEND DE S'OUVRIR A PARIS — LES SUJETS DE SPORT DOMINENT DANS LES SCULPTURES — NOMBREUX PORTRAITS

Paris, 2 (S.P.A.) — La section de sculpture du Salon de printemps s'est ouverte mercredi. L'approche des jeux olympiques a influencé les sujets des sculpteurs. Après les sujets de guerre que l'on demande toujours pour la décoration des monuments aux morts de la guerre, ce sont les sujets du sport qui prédominent. Le 15 mai une section spéciale de la sculpture sportive s'ouvrira sous les auspices de jeux olympiques.

La statue sportive qui attire le plus les regards est celle représentant un athlète en action le disc-jockey, mais ses proportions sont plus imposantes que symétriques. Un bronze grandeur naturelle de Jean Bouin, héros de la guerre autant que champion sportif, fait sensation dans la section de la Société des artistes français. Bouin est représenté en pleine course, les muscles tendus dans un violent effort de battre tous les records. La boxe, la lutte, l'escrime, la course à pied ont surtout inspiré les artistes; mais le jeu de l'arc et autres sports sont également représentés.

Dans la section de peinture les portraits prédominent. Parmi les portraits, ceux des maréchaux Foch et Franchet d'Espèrey sont très remarquables. Le généralissime des armées alliées se voit debout au sommet d'une éminence battue par les obus; ses aides de camp sont non loin de lui portant les cartes. Le fond sur lequel se détache la silhouette du maréchal Franchet d'Espèrey est un paysage de Macédoine.

On voit bon nombre de portraits d'enfants et des sujets religieux dont la majorité est fort bien traitée. Les tableaux d'artistes américains, quoique moins nombreux que les années précédentes, font une excellente impression.

Les portraits qui constituent peut-être les deux tiers de l'exposition tout entière évoquent passablement l'histoire contemporaine. Outre les portraits de Foch et de Franchet d'Espèrey, on voit ceux de Thiers, des présidents Loubet, Fallières, Deschanel, Millerand et Poincaré.

CHOSSES MUNICIPALES

La ville adopte l'heure d'été

LE CONSEIL MUNICIPAL ACCEPTE LE CHANGEMENT DE L'HEURE, PAR UN VOIX CONTRE 16, DU 18 MAI AU 28 SEPTEMBRE. LA COMMISSION METROPOLITAINE

A deux voix de majorité seulement, les conseillers municipaux ont adopté, hier après-midi, l'heure d'été; la motion Sansregret-Gareau l'a emporté par un vote de 18 à 16, un seul échevin étant absent, M. W. Hushion, du quartier Saint-Joseph. Personne ne s'est prononcé sur la tenue d'un plébiscite sur cette question.

Le geste du conseil diffère sensiblement de l'attitude qu'il avait prise, l'an dernier, en la matière, alors que les partisans de l'heure d'été avaient obtenu tout au plus huit à dix voix sur trente-cinq; les embarras d'une double heure différente durant les mois d'été en ont convaincu plusieurs à se ranger du côté de l'Association de l'heure d'été, patronnée par les gros industriels et les financiers du Board of Trade; aussi les changements d'opinion ont-ils été nombreux et notoire parmi les conseillers, cette année. M. Sansregret, leader du conseil, a déclenché le mouvement lui-même, en votant contre ce qu'il avait si fermement appuyé l'an dernier.

Le conseil favorise donc le changement de l'heure durant la période qui s'étendra du 18 mai au 28 septembre; il prie les citoyens de s'y conformer, afin que l'heure soit uniforme par toute la ville.

La motion se lisait ainsi: "Proposé par l'échevin Sansregret, appuyé par l'échevin Gareau, que la ville de Montréal adopte, pour l'année 1924, l'avance de l'heure pour ses différents services.

Que le greffier de la cité reçoive en conséquence instruction de publier dans les journaux un avis à l'effet que cette avance de l'heure sera en vigueur à partir du 18 courant, à 2 heures a.m., jusqu'au 28 septembre prochain, à 2 heures a.m. Que le conseil espère que toute la population accueillera favorablement la présente décision du conseil.

MM. Bédard et Desroches ont proposé, en amendement, que la question soit soumise à un référendum d'ici deux mois. Aussitôt M. Quintal nota la contradiction de l'amendement avec la motion principale, sur la concordance des dates; le maire accepte ce point de vue et M. Bédard retire son amendement.

Le vote est appelé sur la motion Sansregret, lequel a donné le résultat suivant: Pour l'heure d'été: MM. les commissaires Bédard et O'Connell; les échevins Greelman, Drummond, Gabis, Gareau, Généreux, Hogan, Levine, Mongeau, Rubenstein, Sansregret, Savard, Schubert, Shaw, Tessier, Trépanier et Watson, soit dix-huit voix.

Contre l'heure d'été: MM. les commissaires Bédard, Desroches et Jarry; les échevins Angrignon, Désaulniers, Dubreuil, Emond, Lalancette, Lalonde, Langlois, Legault, Quintal, Hiel, Turcot, Vaillancourt et Vandace, soit seize voix.

M. le maire Duguette lancera une proclamation, pour annoncer le changement de l'heure du 18 mai au 28 septembre. Les municipalités de Westmount, de Verdun et d'Outremont suivront l'exemple de la métropole.

LES COMMISSAIRES METROPOLITAINS Le conseil a choisi ses représentants, au nombre de sept, à la Commission métropolitaine; il a fallu plus d'une heure pour en élire les choix. Le vote s'est fait à l'issue d'une discussion au début, les propositions affluant à la vapeur, au point que l'on se demandait si chacun des membres du conseil allait y passer; le maire a tranché la difficulté en proposant le procédé des nominations individuelles au moyen de motion, d'amendement et de soumission.

M. Sansregret est alors proposé, et en amendement, M. Shaw demande que les cinq membres actuels de la commission soient réélus en bloc quitte à nommer séparément les deux autres pour remplir les vacances créées par la démission de MM. Bray et Elic. L'amendement, mis aux voix, est écarté par 22 voix contre 11; M. Sansregret est déclaré élu.

Comme deuxième membre, M. Brodeur, qui est président de la Commission métropolitaine, est nommé sans opposition.

Pour le troisième membre, M. Vaillancourt, du quartier Mercier, est proposé et élu sans opposition. Le conseil a eu plus de difficulté à choisir le quatrième membre, M. Emond est d'abord proposé, puis M. Quintal en amendement et M. Savard est élu par un vote de 25 voix contre 8 et M. Quintal est élu par 22 voix à 11.

Pour le cinquième membre, M. Greelman reçoit la faveur de tout le conseil. Au sixième membre, le choix a été encore plus long à faire. M. Hogan, du quartier St-Gabriel, est mis en nomination pour M. Gabis, de Ste-Cunégonde qui est opposé. Enfin, M. Gareau, en sous-amendement, le conseil rejette M. Gareau par 18 voix contre 15, alors on propose en deuxième sous-amendement M. Trépanier, qui est refusé à tout par 20 voix contre 13, et M. Gabis est enfin élu par 25 voix contre 8.

Pour le septième membre, M. Trépanier revient sur les rangs de nouveau; il reçoit comme adversaire M. Lalonde; ce dernier est éliminé par 18 voix contre 16, et M. Trépanier est accepté.

De ce choix, trois figures nouvelles iront à la Commission métropolitaine: MM. Quintal, Vaillancourt et Gabis.

LES JEUNES DELINQUANTS

Les échevins ont jugé bon d'intervenir après le gouvernement fédéral pour réclamer le maintien des comités de défense des enfants traduits en justice. Le projet de loi, actuellement débattu au parlement, prévoit, pour les jeunes délinquants, un lieu d'origine en permanence, n'intervenant que dans les cas de récidive.

LA COUR.

M. Savard a proposé que le parlement ne modifie pas la loi en ce sens et il en a donné les raisons suivantes: "Que le statut fédéral 7-8 Édouard VII, chapitre 40, article 21, pourvoyant à la création de la Cour des jeunes délinquants, stipule qu'il doit être établi deux comités de citoyens désignés sous le nom de "comités de défense des enfants traduits en justice", dont l'un pour les catholiques et l'autre pour les non-catholiques, les devoirs de ces comités étant de consulter les agents de surveillance de la Cour Juvenile au sujet des cas soumis à ladite Cour et de faire des suggestions susceptibles de favoriser la réforme des jeunes délinquants; "Que ces comités existent effectivement à Montréal et qu'ils contribuent dans une large mesure à l'efficacité de la Cour."

La motion, appuyée par M. Jarry, a été unanimement adoptée.

LE CHALET DU GOLF MUNICIPAL

M. Trépanier a soulevé tout un débat, au chapitre des interpellations, sur la construction projetée d'un chalet de \$32,000 pour les joueurs de golf, au parc de Malnoue. Il a demandé si ce chalet ne serait pas situé sur l'emplacement même de la future exposition et si les organisateurs du club de golf se sont entendus avec les directeurs de l'exposition de Montréal.

M. Drummond a répondu dans la négative aux deux questions et a donné quelques détails sur l'érection du chalet. Incidemment, M. Desroches, qui est membre de la commission du parc de Malnoue, regrette que la construction d'un chalet aussi dispendieux se fasse à la journée et sans soumissions; les travaux sont actuellement confiés, dit-il, à la surveillance de M. Alphonse Verville, président de la commission, qui a reçu pleine autorité d'agir à sa guise. Nous n'avons pas d'argent, conclut M. Desroches, et nous ignorons où nous allons dans cette affaire.

M. Brodeur proteste contre cette manière de faire. Il faudrait tirer l'affaire au clair, car la dépense est trop forte pour que l'on accorde tous les pouvoirs à la commission, car en définitive, c'est notre argent que l'on dépense là-bas sans que les commissaires du parc rendent compte de leur administration au conseil. M. Trépanier sollicite alors la démission de M. Verville, afin que les trois membres de la commission soient responsables directement au conseil, vu qu'ils seront choisis parmi les échevins. Des changements se feront à la commission du parc au mois de décembre.

DIVERS Le conseil a voté hier les premiers crédits de l'année pour des travaux permanents de voirie; ils s'élèvent à la somme de \$242,927, dont \$193,414, pour le pavage de la rue Iberville, depuis la rue Masson à la rue Bélanger. Pour l'aqueduc, on a approuvé une nouvelle dépense de \$0,725 et pour l'entassement des fils dans le quartier Ville-Marie, \$25,388.00.

M. Drummond a réclamé la codification des règlements de la construction, au plus tôt; le projet est resté sans suite depuis dix ans, et il cite des exemples désastreux de cette incurie, dans son quartier et ailleurs.

Comme question de privilège, M. Schubert nouvel échevin du quartier St-Louis a protesté contre la saisie de drapeaux rouges, qui figurent dans les parades socialistes du 1er mai; il a fait une déclaration de principe sur le socialisme international pour prier les autorités municipales de laisser ces gens exprimer leurs convictions à leur façon. En terminant, il demande que les drapeaux rouges leur soient remis.

M. Sansregret donne avis qu'à la prochaine séance du conseil il proposera l'étude d'un projet d'établissement d'abris ou d'un marché dans le nord de la ville.

M. Vaillancourt donne sa démission comme membre de la commission athlétique de Montréal et M. Lalancette est nommé pour le remplacer.

Des vespasiennes seront établies sous peu à la place d'Armes, selon la promesse que M. Brodeur a faite à M. Rubenstein.

Le parc Baldwin aura un terrain de jeu pour les enfants dans la partie qui n'est pas utilisée par les serres municipales.

Le comité a voté une somme de \$5,000 pour la plantation d'arbres dans les rues de la ville. M. Riel lui demande que la ville ne charge point aux propriétaires les frais de l'excavation pratiquée dans le trottoir pour y planter des arbres.

Le conseil tout entier est de nouveau constitué en comité spécial pour étudier le projet de l'usine hydroélectrique de Carillon.

C.-E. PARROT.

Le plus haut degré de perfectionnement en fait de chemin de fer

Les chemins de fer, en général, sont considérés comme une merveille de perfectionnement mécanique, mais la gare Windsor, à Montréal, est d'une supériorité plus belle que celle de n'importe quel autre dans tout le continent, et la gare Centrale, sur la célèbre Avenue Michigan à Chicago, sont incontestablement deux marques du plus haut progrès dans le domaine ferroviaire. Elles sont de plus remarquables par leur site splendide dans leurs villes respectives et ont l'avantage d'être desservies par le chemin de fer Pacifique Canadien qui offre un service de trains fréquents et commodés. Des trains rapides directs quittent la gare Windsor à 9.15 a.m. et à 10.00 p.m. tous les jours, arrivant à Chicago, gare Centrale, à 8.00 a.m. et à 9.05 p.m. respectivement le lendemain. Dans la direction ouest, départ de Chicago, gare Centrale, à 5.40 p.m. et à 8.47 a.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 5.40 p.m. et à 8.00 a.m. respectivement le lendemain.

Wagons-lits directs et wagons de jour, Service de wagon-huifé ainsi

AU GESU BELLARMIN

LA SOIREE ACADEMIQUE D'HIER DONNEE PAR LES ELEVES DU COLLEGE SAINTE-MARIE — DES TRAVAUX INEDITS

Il convient, mes chers auditeurs, Puisque sur les autels l'Eglise Met un jésuite éducateur Que sa carrière immortalise, Qu'en ce collège on mobilise Les plus âgés, les benjamins, Que leurs talents on utilise Pour fêter Robert Bellarmin.

Cette séance, la première d'une ballade de prologue à la fête commémorative organisée en l'honneur du bienheureux Robert Bellarmin, résume en fait toute la soirée d'hier à la salle académique du collège Sainte-Marie.

Il convient en effet que la compagnie de Jésus manifeste publiquement son allégresse pour cette reconnaissance de l'Eglise envers ce lui qu'elle qualifie de "saint suscité par Dieu pour combattre l'hérésie et défendre la vérité."

Les autorités du collège Sainte-Marie ne se sont pas contentées de rappeler pour les louer les traits caractéristiques du bienheureux Robert Bellarmin, elles voulurent que ce rappel d'une vie riche d'exemples et de sacrifices fut faite par les fils intellectuels du collège, par les successeurs de ceux-là mêmes qui poursuivirent leur science à la chaire du futur cardinal-jésuite. Elles voulurent que cette célébration fût non seulement un rappel du passé, mais qu'elle constituât à la fois un exemple de travail accompli présentement par leur ordre et un aperçu de l'avenir réservé à notre race si elle perpétue ces coutumes de travail, d'énergie et de sens religieux qui furent toute la vie de Bellarmin.

La séance d'hier soir fut un succès à ce triple point de vue. Par les deux principales scènes qu'on nous représenta, nous fûmes transportés au seizième siècle.

Un dialogue, faisant évoluer six ou sept personnages représentant Bellarmin à l'âge de quinze ans ainsi que sa famille et ses amis, nous fit voir les manifestations religieuses des "grandes familles catholiques" d'alors et nous expliqua la grande foi et la vocation religieuse de Bellarmin. Il nous montra sa piété sincère, sa ferme volonté non seulement de se faire religieux, mais de se détacher de tous les biens matériels, pour ne plus se consacrer qu'à la foi qui le guide.

Un épisode en un acte, dans lequel évoluent les étudiants catholiques et protestants, nous fait assister aux moeurs universitaires de ce temps en nous représentant l'annonce à l'université de Louvain de l'élevation de son ancien professeur Bellarmin au cardinalat.

Enfin un essai présenté par un élève du collège, comme toutes les autres parties de cette représentation, indiquait les traits caractéristiques de la vie de Bellarmin. Il a rappelé les débuts de Bellarmin comme jeune professeur à Florence en 1563. Il a dit les sentiments de ses élèves envers ce tout jeune professeur et le respect qu'il lui bientôt leur impose en même temps que l'amitié qu'il développait en eux par sa science étendue, par sa bonté, par sa modestie.

Puis il a fait revivre les principales étapes de Bellarmin comme professeur au collège de Mondovì, puis sa nomination à l'université de Louvain et enfin son départ pour Rome où il était chargé du cours de controverse, dernier échelon de son long professorat qui devait en faire, quelques années plus tard, un prince de l'Eglise.

La soirée s'est terminée par une saynète — dont les deux principaux rôles ont été rendus avec un brio remarquable par deux élèves d'une douzaine d'années — qui était un prologue au triduum qui commence ce matin pour se terminer dimanche alors qu'un grand-messe pontificale sera chantée par Son Eminence le cardinal Donati Dougherty, évêque de Philadelphia, et ancien élève du collège Sainte-Marie.

Le programme a été agrémenté de musique rendue par des choeurs et un orchestre d'élèves.

La soirée sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur De-

LE PRINTEMPS, ON DOIT SE TONIFIER

Le système a besoin d'un nettoyage printanier tout comme la maison. TANLAC a été appelé par plus de 100,000 personnes le tonique le plus merveilleux du monde. Elles ont attesté que Tanlac a contribué à leur faire reprendre leur force et leur santé.

NE SPECULEZ PAS SUR VOTRE SANTE. DEMANDEZ LE MEILLEUR.

Tanlac a soulagé des milliers de personnes souffrant de maux d'estomac, indigestion, rhumatisme, nervosité et de maladies semblables. Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens — N'acceptez pas de succédané. — Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

Celles, évêque-élu de Saint-Hyacinthe, a été à tout point de vue un succès à la foi littéraire et artistique.

NOTES MARITIMES

LE MEGANTIC PARTIRA DE MAIN DE LIVERPOOL, EN ROUTE POUR MONTREAL. Le Megantic part demain de Liverpool pour Montréal. C'est le premier voyage de ce transatlantique dans ce service, cette année.

Le Belgenland, de la ligne Red Star, venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg, arrivera à Halifax vers minuit ce soir, d'après un message par sans-fil. On annonçait aux bureaux de la compagnie White-Star Dominion, récemment, que le Belgenland commença l'automne prochain, un voyage autour du monde d'une période de 133 jours. On annonçait aussi aux bureaux de cette compagnie, que les paquebots de la ligne Red-Star qui vont actuellement à Halifax, continueront ce service pour le reste de l'année. Le Belgenland, le Lapland et le Zealand sont compris parmi ces navires.

M. Pierpont Morgan Londres, 2 (S.P.A.) — M. J. Pierpont Morgan qui retourne aux Etats-Unis après une croisière dans la Méditerranée est parti mercredi pour New-York par la vapeur "Homerie". Sa visite de trois jours à Londres n'a attiré que peu l'attention comparée à sa visite à Paris de la semaine dernière, alors que tous les yeux étaient tournés sur le financier américain après sa conférence avec M. Barthou, président de la commission des réparations, sir John Bradbury, représentant anglais, et les chefs du monde politique et financier français.

À Londres, M. Morgan devait continuer à s'informer, et recueillir les opinions relatives au rapport des experts. Mais en partant de la capitale il a refusé de dire quoi que ce fut au sujet de la situation européenne ou de l'emprunt allemand qui constitue un des points fondamentaux des propositions des experts.

PÉLERINAGE EN TERRE-SAINTE

(DUREE, CINQUANTE JOURS) Départ de Montréal et de Québec le 8 juillet par le "Météorite" (17,100 tonnes) de la Cie Canadienne du Pacifique (C. P. L.) puis à Londres par le "Kaituma-Hit" (11,450 tonnes) de la Cie Peninsular & Oriental (P. & O.). PRX \$575. En première classe parcourent et comprennent toutes les dépenses de voyage nécessaires à Montréal à Montréal et les renseignements supplémentaires. Pour le programme-itinéraire et les renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser aux organisateurs THOS. COOK & FILS 588, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST A MONTREAL. Agence de voyages fondée en 1841, comptant plus de 150 succursales dans le monde entier, officiellement reconnue par des brevets de L.L. SS. Benoit XV et Pie XI

Bulletin du Service de Librairie du "Devoir"

ROMANS POPULAIRES

- La 3e Génération—J. DANEMARIE
Soldat et Paysan—CLEMENT D'OTHE
Le Secret de Joliette—H.-A. DOURLIAC
Transplanée—HENRY FRANZ.
Un Mystère—P. GOUBDON
Guillemette—VICTOR D'ENSSERUNE
Par le Crucifix—HELENE MARTIAL
Coeurs chevaleresques—O'NEVES
La Reverdie—JEAN MAUGLÈRE
Un Terrien—G. DE WEEDE
Sur la Brèche—J. DE BELGAYRE
Au Pays des Soviets—ROGER DES FOURNIEUX
Un Crin dans les Ténèbres—ANGEL-FLORY
Le Drame de Maison Dieu—BOUCHAUD D'ABLANCOURT
La Vierge aux Ruines—ABEL SIBRES
L'Espion de la Citadelle—MARCÉL DE TANCOURT
L'Eon qui Dort—JEAN MAUGLÈRE
Les Forces perdues—EDMOND COZ.
L'Exil de Benedicte—J. DE BELGAYRE
La Bonne de mon Oncle—CH. DODEMAN
C'est la France—H.-A. DOURLIAC
L'Appel du Foyer—CH. PERONNET
La Fille de l'autre—ANGEL, FLORY
Une Fleur sur les Ruines—P. GOUBDON
La Braconnière de la Mer—J. MAUGLÈRE
Les prix indiqués ci-dessus comprennent les frais de port:
L'unité \$.17
La douzaine 1.60
Pour 25 3.25
Le prix normal avec les frais de port serait comme suit:
A la douzaine 2.04
Pour 25 4.25
Par la réduction que nous offrons le client réalise donc un bénéfice de 44s. pour la douzaine et de 81 pour 25.

TOYER-ROMANS \$2.25 pour la collection, 25s. l'unité

- 1—La Dame de la Palte-Bleue—CLEMENT D'OTHE
2—Demi-Sœurs—SALVA DU BEAL
3—La plus Riche—MARY FLORAN
4—L'air Jille—PIERRE DUCHATEAU
5—Non Licet—BERTHE NEUILLES
6—La Petite Cary—MARIO DONAL
7—Ames fortes—O. DE FERENZY
8—La Dette de l'Orpheline—PAUL FEVAL, fils
9—Pasclette—B. DE PUYBOSQUE
11—Le Chemin de Longue-Etude—F. O'NOLL
12—Qui?—PIERRE GOUBDON
13—Le Coffret Byzantin—LIONEL DE MOYET

COLLECTION NELSON 40s. au comptoir, 45s. par la poste (Reliés)

- Un Vaincu—JEAN DE LA BRETE
Mon oncle et mon curé—JEAN DE LA BRETE
Madame Corentine—RENE BAZIN
La Mata de Sainte-Modestine—JEANNE SCHULTZ
Introduction à la vie dévote—S. FRANÇOIS DE SALES.
De toute son âme—RENE BAZIN
La Robe de laine—HENRY BORDEAUX

ROMANS-BIJOU "COLLECTION GALLIA" (Volumes reliés) Parfum de Romé par Louis Vuellot (2 vols). Les Odeurs de Paris par Louis Vuellot. Oraisons funèbres de Bossuet. Imitation de Jésus-Christ, introduction par Mgr Benson, Au comptoir 50s. par la poste 55s.

NOUVEAU ROMAN CANADIEN "Le médaillon fatal" par Andrée Jarret. Au comptoir 25s. par la poste 30s.

LECTURES RECOMMANDEES Aux Glaces polaires par le Rév. P. Duchassaing, O.M.I., ouvrage couronné \$1.15 franco, au comptoir \$1.00. Mes Soixante ans d'Apostolat par Mgr Grouard, O.M.I., \$1.35 franco, au comptoir \$1.25. Les Rubis du Calice par Adolphe Reté, au comptoir 60s., par la poste 65s.

JEANNE D'ARC par Marius Sèpét, brochure illustrée, 288 pages, au comptoir, 30s., par la poste 35s. L'Amour solitaire, poésies par Albert Lozeau, reliure toile, \$1.10 franco, au comptoir \$1.00.

NOUVEAUTE Le Pape par Jean Carrère, au comptoir, 75s., par la poste, 85s. ALBUMS POUR LA JEUNESSE L'Ancien Testament raconté aux enfants — par le même, 10 x 9, 50 gravures de Doré, cartonnée, couverture en couleur, au comptoir, 90s., par la poste, \$1.00.

La Vie de Notre-Seigneur, racontée aux enfants — par le même, 10 x 9, 50 gravures de Gustave Doré, cartonnée, couverture chromo, au comptoir 90s., par la poste \$1.00.

Albums de la Croix — 10 1-4 x 14, nombreuses gravures sur bois, contenant trois récits, reliure pleine toile, litre or, au comptoir, 90s., par la poste, \$1.00.

CONTES POUR LES PETITS Oeuvres choisies du chanoine Schmid — 3ème série, Fernando, Agnes, Le Serin, La Chapelle de la Forêt, brochures de 100 pages, au comptoir, 30s., par la poste, 35s. 4ème série, Le bon Fridolin, Théodora, La Guirlande de Houblon, même prix que le précédent.

Pour tout achat d'un dollar la livraison est faite sans frais à Montréal contre recouvrement (C. O. D.) S'adresser au Service de librairie du Devoir, case postale 4020 TELEPHONE : MAIN 7460 Prière d'accompagner toute commande d'un mandat, d'un bon postal ou d'un chèque payable au pair à Montréal

M. Herrick est convalescent Paris, 2 (S.P.A.) — M. Myron-T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, convalescent de sa récente indigestion, est parti mardi

Depuis Vingt Ans — Le Rose Quesnel est tenu uniforme depuis vingt ans en variant le mélange suivant la qualité des différentes récoltes. Le tabac est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillage". Doux et libre de nicotine vous pouvez en fumer plus que d'habitude sans ressentir de fatigue. Rock City Tobacco Company

C ALENDRIER

DEMAIN samedi 3 mai 1924.
Invention de la Sainte Croix
Lever du soleil, 4 h. 47.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 55.
Même date l'an dernier, 55.

LE SALAIRE DES POSTIERS

Ils ne sont pas satisfaits de la décision de la Commission du service civil

Winnipeg, 2 (S.P.C.) — D'après les déclarations des officiers, la Fédération des employés des postes n'acceptera pas l'augmentation de 15 pour cent recommandée dans le rapport de la commission du service civil, si cela veut dire qu'on n'accordera plus de bonus.

LA PARADE DES SOCIALISTES

LA POLICE A FAIT HIER UNE AMPLE MOISSON DE DRAPEAUX ROUGES — TIMIDES PROTESTATIONS

La parade socialiste annuelle a eu lieu hier avec le cérémonial accoutumé. Les socialistes se sont rassemblés près de la salle Prince-Arthur et ont défilé par les rues jusqu'au Champ de Mars.

La police a fait ample moisson de drapeaux rouges. La procession était conduite par le sieur Michael Buhay qui s'était enroulé de superbes banderoles autour du cou, et ressemblait à un maître de cérémonies. Des gamins et des jeunes filles vendant des insignes d'un rouge fauchant et distillant des programmes dans la foule.

Comme les manifestants descendaient la rue Saint-Laurent et arrivaient au coin de la rue Ontario, une escouade d'agents s'est présentée et a enlevé les oriflammes rouges. Un fervent a voulu protester mais est rentré dans les rangs, repoussé par un solide coup de poing à la mâchoire.

Projet de traité franco-japonais

Tokio, 2 (S.P.A.) — Le vicomte Ishii, ambassadeur du Japon à Paris, a proposé au gouvernement français de négocier un traité de commerce et de navigation.

Le "Cornishman"

Les enquêteurs du gouvernement fédéral qui ont tenu une enquête sur l'échouement du Cornishman, rendront leur jugement la semaine prochaine.

Le diner des études médicales

Mercredi soir dernier, le comité des études médicales a terminé son année académique par un dîner. M. Albert Juras présidait et cinquante convives environ prirent part au banquet.

Le latin, langue internationale

Rome, 2 (S.P.A.) — Le Congrès sociologique international a terminé sa session aujourd'hui en exprimant le vœu que le latin soit choisi comme base d'une langue internationale parce qu'il est impossible de s'entendre sur la base d'une langue nationale.

Une forte dépense sans soumissions

M. DESROCHES S'ELEVE CONTRE M. ALPHONSE VERVILLE, QUI ENTREPREND LUI-MEME LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CHALET DE GOLF — \$32,000 SONT EN JEU

Il est un fait connu que les administrateurs de la ville ne peuvent consentir à une dépense de plus de \$2,500 sans recourir à des soumissions; la politique est scrupuleusement suivie au comité exécutif.

FUNERAILLES DE Mme HEBERT

M. L'ABBE EDMOUR HEBERT A CHANTÉ LE SERVICE DE SA MERE CE MATIN AU SAINT-ENFANT-JESUS

Ce matin, à huit heures et demie, eurent lieu en l'église du Saint-Enfant-Jésus les funérailles de Mme veuve Arthur Hébert, mère de M. Ernest Hébert, avocat, ancien député de Joliette.

Elle était présente au chœur: MM. les abbés S. Gascon, curé de Saint-Anselme; J. Verschelden, curé de Saint-Clotilde; Onésime Lalonde, curé de Papineauville; J.-D. Nepveu, supérieur du séminaire de Ste-Thérèse; J.-B.-V. Campeau, de Saint-Louis; E.-S. Girard, aumônier des Sources-Munettes; P.-E. Courso, du séminaire de Sainte-Thérèse; R. Guinefolein, S.M.M., de Dorval; Arthur Deschênes, chapelain du couvent d'Hochelega; Edmond Lavroix, aumônier de la Tréformée; J.-N. Labrosse, de Vanilles; Keiffer, de St-Stanislas; Lionel Groulx, prêtre; L.-A. Desjardins, curé de St-Clement de Viauville; J.-E. Moreau, P.S.S.; R. Prévile, vicaire au St-Enfant-Jésus; E. Gaudry, vicaire à Ste-Catherine; J.-A. Papineau, curé de Ste-Catherine; J.-L.-A. Lapierre, prêtre des missions étrangères; Aimé Boileau, J.-M.-Silvio Cloutier, L.-A. Jassin, curé de Saint-Edmond.

Le cardinal Mundelein à Paris

Paris, 2 (S.P.A.) — Le cardinal Mundelein, de Chicago, accompagné de son secrétaire, Monsignor Sheil, passe quelques jours à Paris pour mettre à jour sa correspondance diocésaine avant de s'embarquer samedi pour New-York par le Berengaria.

Reconquête le Rhin et la Ruhr

Magdebourg, 2 (S.P.A.) — M. Stresemann, dans un discours prononcé à une réunion électorale, a déclaré qu'il comprenait les ultranationalistes lorsqu'ils disent qu'ils veulent marcher sur le Rhin avec le drapeau impérial, mais que le ministre des affaires étrangères ne pouvait pas tenir le même langage.

Des automobiles à la montagne

Le conseil municipal de la ville d'Outremont prie le conseil municipal de Montréal de permettre la circulation des automobiles sur la partie du piec Mont-Royal, qui s'étend du monument Cartier jusqu'aux limites d'Outremont.

M. Francoeur ministre ?

Québec, 2 (D.N.C.) — M. Taschereau, premier ministre de la province, a dit ce matin, le rumeur disant qu'un ministère distinct des affaires municipales serait nommé, qu'il prendrait cette décision.

Autre accusé de meurtre

Kin Rifkin, 77 ans, rue Sherbrooke, a été traduit ce matin en Cour de police, accusé de meurtre. Rifkin est âgé de 27 ans et est marchand. Il a été arrêté sur l'ordre de M. H.-L. Calder, pour complicité dans l'attentat de la banque d'Hochelega.

Le temps

Toronto, 2 (S.P.C.) — Température probable dans la région de Montréal. Vents du ouest, beau et frais aujourd'hui et demain.

Une commande

M. Roy-M. Wolvin, président de la British Empire Steel Corporation, a annoncé aujourd'hui que la compagnie avait obtenu un contrat d'Allemagne pour 300,000 tonnes

Etat actuel des travaux

Les peintres font en ce moment la toilette de nos comptoirs et de nos rayons. Lundi nos livres, qui dans notre ancien édifice étaient éparpillés au petit bonheur, auront un habitat digne d'eux, seront à portée de la main ou des yeux.

Lundi il y aura de l'ordre dans tout cela, lundi ou mardi, au plus tard, nous pourrons enfin faire l'étalage à la vitrine et sortir de leurs chemises de papier les magnifiques livres de récompense que nous y laissons impatiemment. Qu'on n'oublie pas que pour les quantités, dans les livres de récompense spécialement nous pourrions faire des coupures très importantes.

M. Desroches s'élève ensuite contre l'attitude de M. Alphonse Verville en cette affaire. "Lui, président de la commission, déclare M. Desroches, s'est autorisé lui-même avec l'appui de M. Drummond, à devenir le gérant de l'entreprise, le constructeur du chalet, qui sera entrepris à la journée. M. Verville a tous les pouvoirs pour engager qui il veut et dépenser tous les argent qu'il veut; la première chose que M. Verville a faite a été d'engager un ancien employé de garage municipal, qui a été renvoyé pour incompétence, pour lui confier les travaux du chalet.

Les ordinations de dimanche

Dimanche, 4 mai, à Saint-Laurent, Mgr Limoges confèrera le sacerdoce à M. l'abbé Arsène Demers, de Prince-Albert, et le sous-diaconat à MM. les abbés Almanzar Audet et E. Brissette.

Au Barreau de Québec

Québec, 2 (D.N.C.) — Par une voix de majorité, M. L. A. Cannon, C. R., a été élu hier bâtonnier du barreau de Québec et a battu le candidat opposé, M. L. G. Demers.

Mort de Georges Nadeau

Québec, 2 (D. N. C.) — M. l'abbé J.-T. Nadeau, rédacteur à l'Action catholique, vient d'être éprouvé par la mort de son père, M. Georges Nadeau, décédé ce matin, à Saint-Joseph de Beauce à l'âge de 78 ans.

Des éboulis à Saint-Irénée

Québec, 2 (D. N. C.) — Les trains du C. N. R. qui font le service entre la Malbaie et Québec ont été retardés hier par suite d'éboulis qui se sont produits près de Saint-Irénée.

A la Cour d'appel

La Cour d'appel, division de cinq juges, siégera le 15 mai prochain pour entendre les causes du terme régulier. La Cour d'appel, division de trois juges siégera pour entendre les causes, le 27 mai.

Chez les Soeurs de la Charité

LETTRE COMMUNAUTAIRE CELEBRE. RA CETTE ANNEE LE 75ème ANNIVERSAIRE DE SON ETABLISSEMENT A QUEBEC ET LE JUBILEE DE NEUF RELIGIEUSES — LA PLUS AGEE DES JUBILAIRES A PRES DE 90 ANS — QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES

Québec, 2 (D.N.C.) — Une coïncidence "providentielle" permet, cette année, aux RR. Soeurs de la Charité de célébrer, en même temps que le 75ème anniversaire de leur établissement à Québec, le jubilé de grâce d'une religieuse, le jubilé de diamant de trois autres et le jubilé d'or de six de leurs compagnes.

Donnons immédiatement le nom des jubilaires: R. Mère Saint-Alphonse, jubilé de grâce; RR. Mères St-Hélène, Ste-Flavie et Ste-Dorothée, jubilé de diamant; RR. Mères Ste-Théodora, St-Desiré, St-Domilien, St-Pétronille, Ste-Hénédine, et Ste-Tharsille, leur jubilé d'or.

Jubilé de grâce — Trois ans après l'arrivée à Québec de la Mère Mallet et après l'établissement de la communauté des Soeurs de la Charité, Marie Julie Brunet, née le 1er septembre 1834, à St-Roch, entra en religion à cette communauté.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Jubilé de diamant — A l'âge de 81 ans, la R. Mère Ste-Hélène, qui fut supérieure générale de la communauté pendant douze ans, célébra ses noces de diamant. Elle a fait sa profession religieuse le 5 novembre 1843.

Un petit incident qui cause des ennuis

Deux Philippins ont refusé de laisser s'asseoir à leur table deux sujets britanniques

MANILLE, 2 (S. P. A.) — Deux sujets britanniques ayant refusé à deux Philippins de s'asseoir à la même table qu'eux à Iloilo furent la cause de complications internationales. Le consul général britannique a dit qu'il préparait une plainte contre le traitement fait aux deux sujets britanniques à la suite de ce refus.

Après une bataille avec des Philippins, dit le rapport, les deux sujets auraient été emprisonnés durant plusieurs heures avant qu'on ne les laisse sortir sous caution.

SIMPLE VISITE DE SYMPATHIES

C'est le sens de la visite que fera le gouverneur général de l'Indo Chine à Tokio, prochainement

PARIS, 2 (S. P. A.) — La visite que fera bientôt M. Merlin, gouverneur-général de l'Indo-Chine, à Tok lo qui fut quelque peu commentée à Londres, n'est que pour exprimer en personne les condoléances de la France au gouvernement japonais pour les pertes subies lors du tremblement de terre de l'automne dernier.

elle remplit la tâche de dépositaire. Un autre jubilé d'or est celui de la R. Mère St-Desiré, âgée de 78 ans. Elle est née à Beaufort, le 18 janvier 1846 sous le nom de Marie-Béatrice Legaré.

Marie Domitille Bétis, née à Notre-Dame-de-Lévis, le 22 juillet 1855, entra en religion le 13 septembre 1872 et prit le nom de Mère Ste-Domitille. Elle fit sa profession religieuse le 1er octobre 1874.

Après avoir été en mission jusqu'à la Pointe-aux-Ésquimaux, la R. Mère Ste-Hénédine est revenue à l'hospice de Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis où elle est actuellement. Elle est née le 10 octobre 1849 à Saint-André de Kamouraska.

M. l'abbé Auguste Arbour, qui vient d'être nommé curé à la Côte-Saint-Paul, a rendu visite à ses nouveaux paroissiens hier et présidé une assemblée des syndics.

Madrid, 2 (S.P.A.) — Le roi Alphonse, venant de Bordeaux, est rentré à Madrid. Il a reçu M. Albert Thomas, président du Bureau international du Travail. Un décret royal crée un conseil suprême du travail, du commerce et de l'industrie.

CHERIER — A Montréal, le 30 avril 1924, est décédée, à l'âge de 88 ans, Philomène Charloite Cherier, fille aînée de feu C. S. Cherier, C. R.

Edmondton, 1er mai (Spécial au Devoir) — M. Louis Madore, avocat, originaire de Montréal, est mort ce soir à l'âge de 44 ans, après une longue maladie.

M. Patrick Collins, trésorier-adjoint de la ville, signale que tous les jours, la ville perd, par suite des démanagements, une somme d'environ \$25,000 en taxes d'eau.

365 gravures d'après les des sins de Rahoul, format 7 1/2 x 11, 384 pages, magnifique reliure dos cuir, au comptoir \$2.50, par la poste \$2.75.

CONTE DES PERRAULT — 8 1/2 x 12, 105 gravures par de la Nézérie, en couleurs, cartonnées, plaques en couleurs, au comptoir, \$1.80, par la poste, \$2.00.

365 gravures d'après les des sins de Rahoul, format 7 1/2 x 11, 384 pages, magnifique reliure dos cuir, au comptoir \$2.50, par la poste \$2.75.

CONTE DES PERRAULT — 8 1/2 x 12, 105 gravures par de la Nézérie, en couleurs, cartonnées, plaques en couleurs, au comptoir, \$1.80, par la poste, \$2.00.

365 gravures d'après les des sins de Rahoul, format 7 1/2 x 11, 384 pages, magnifique reliure dos cuir, au comptoir \$2.50, par la poste \$2.75.

CONTE DES PERRAULT — 8 1/2 x 12, 105 gravures par de la Nézérie, en couleurs, cartonnées, plaques en couleurs, au comptoir, \$1.80, par la poste, \$2.00.

A L'ACADEMIE SAINT-PAUL

ORGANISATION DU 25ème ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE L'INSTITUTION — LE BUCHE DU 22 MAI — PROCHAINE REUNION LE 19 — ALLOCATION DU R. F. DIRECTEUR

Une réunion des anciens élèves de l'Académie Saint-Paul a eu lieu dans le sous-sol, à laquelle ont pris part environ 200 membres, désireux de coopérer à la formation d'une association d'anciens élèves à l'occasion du 25ème anniversaire de fondation.

L'assemblée a été ouverte par le président d'honneur, le Révérend Frère Directeur.

La réunion qui vient de s'ouvrir a pour but de retracer le plus d'anciens possible, dit le R. F. Directeur, avec les noms, adresses et emplois, avant de jeter définitivement les bases d'une puissante et forte association d'anciens élèves, avec ses règlements et ses statuts, ses fêtes et ses réunions.

Bien que vous soyez nombreux ce soir, il est certainement une foule d'anciens qui pourraient être ici, mais qui pour des raisons diverses ou n'ont pu être atteints ou n'ont pu répondre à la convocation.

Nous avons essayé d'en avertir un bon nombre dont nous avions les noms, mais les adresses nous manquaient.

A la suite de quelques invitations nous avons établi un comité d'organisation des fêtes du 25ème anniversaire de fondation de l'Académie Saint-Paul, car cette date importante ne pouvait passer inaperçue.

Pour couvrir les dépenses que nécessite une telle célébration, lorsque nous voulons lui donner quelque ampleur, nous avons adjoint au comité un certain nombre de membres, sous le nom de comité de eueure.

Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de l'enthousiasme et du bon esprit qui a régné dans les deux assemblées précédentes.

Je tiens à remercier, continue le R. F. Directeur, d'une façon particulière tous ceux qui nous ont envoyés les noms d'anciens élèves, et je demande à ceux qui pourraient les limiter de bien vouloir le faire, ce soir même, si possible, ou d'ici à quelques jours, le plus tôt sera le mieux.

Je ne puis vous donner au juste le programme détaillé de la fête du 25ème anniversaire, je tiens seulement à vous indiquer les grandes lignes de ce programme : grand-messe d'action de grâces pour les faveurs dont le bon Dieu nous a comblés durant ce quart de siècle, sermon de circonstance par un ancien élève, banquet, organisation officielle de l'Association, avec élection de ses officiers et ses comités ; et, le soir, séance-concert. D'ailleurs le détail de la fête vous sera transmis par la voie des journaux quelques jours auparavant.

Les règlements ou statuts de l'Association sont actuellement étudiés par le Révérend Frère Provincial des Frères de l'Instruction chrétienne qui s'est inspiré des associations similaires et qui pourra nous les communiquer dans 15 jours ou trois semaines.

Quant à l'organisation du eueure, je laisse à monsieur le président du comité la charge de vous en donner les détails.

Il a été décidé, au cours de l'assemblée, qu'un eueure aurait lieu le 22 mai dans le sous-sol de l'Académie Saint-Paul, 2060 rue St-Denis, à 7 h. 30 p.m. Les billets sont maintenant en vente par les anciens élèves ainsi qu'au collège.

Un grand nombre de riches cadeaux seront distribués à ceux qui ont obtenu au cours de la réunion par le comité du eueure, lorsque celui-ci a fait appel à la générosité de l'assistance, concernant la donation de prix pour le eueure, et séance tenante un montant dépassant \$100 en or a été soulevé.

Ceux qui désiraient offrir quelques prix pourraient le faire en s'adressant au directeur de l'Académie.

La prochaine assemblée générale aura lieu le lundi, 19 mai, dans la salle de l'Académie Saint-Paul, et les anciens élèves sont cordialement invités à y assister. Ceux qui

POUR LES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Cercle St-Viateur de l'A.C.J.C., Montréal, \$150.00 Comité régional de l'A.C.J.C., Chicoutimi, \$200.00 — Prêtres et paroissiens, Notre-Dame de Lévis, \$210.65 — Chevaliers de Colomb, St-Hyacinthe, \$100.00 — Pâroisse St-Edouard, par le cercle Charlebois de l'A.C.J.C., Montréal, \$100.00

Voici une nouvelle liste de souscriptions aux écoles libres bilingues de l'Ontario. On remarquera la part que prennent nos compatriotes comme groupes en envoyant de magnifiques souscriptions collectives. C'est une forme d'activité qui convient bien aux jeunes que d'organiser ainsi des réunions, parties de cartes, conférences au profit de la cause et où l'on s'applique à faire connaître exactement la situation faite aux Canadiens français de l'Ontario. Ce serait un grand malheur pour nous que de laisser périr ce groupe de Franco-ontariens. Dans l'espace de quelques mois nous avons donné plus de \$100,000 aux noirs d'Afrique. Très bien. Ne pourrions-nous également en faire autant pour nos frères? Et si nous tenons à conserver notre réputation de nation religieuse et apostolique, il faut commencer par conserver l'existence de cette nation. Or cette existence est menacée de toutes parts même ici dans le Québec; nous subissons une crise et il faut en triompher. Notre intérêt nous commande de faire preuve de solidarité envers les Franco-ontariens. Aidons pour qu'on nous aide. Dernier total publié: \$16,970.81. O. Gingras, New-Liverpool, Lévis, \$1; Les Enfants de l'Académie St-Edouard, Montréal, \$5; Par l'intermédiaire du Bon Cinéma, \$0.47; J.-A. Bernier, Rimouski, \$1; Raymond Flavién, Guy et Emilie Melançon, Est-Brook, \$1; Le cercle Les Abeilles, Montréal, \$5; J.-O. Provost, Montréal, \$1; Joseph Des-

n'auraient pas encore envoyé leurs adresses sont instamment priés de nous la faire parvenir dans le plus court délai.

Le comité d'organisation se compose comme suit : président d'honneur, Révérend Frère Laurentius, directeur, vice-président d'honneur, Révérend Fr. Anatole-Joseph, président, M. Charles Duquette; secrétaire, M. Emilien Ducharme; trésorier, M. Raoul Duplessis; 1er conseiller, M. Arthur Marcotte; 2e conseiller, M. Paul Gauthier; 3e conseiller, M. Paul-Emile Trudel.

AU PÉNITENCIER

LE JUGE DECARIE ET LE JUGE ENRIGHT PUNISSENT SEVEREMENT UN CAMBRIOLEUR ET UN DETROUSSEUR DE GRAND CHEMIN

Le juge Enright a condamné Joseph Vincent, 18 ans, à sept ans de pénitencier pour tentative de vol de grand chemin. Il avait attaqué Mlle Yvonne Boivin, caissière de la maison Oscar Leclerc, 338, rue Montcalm, qui s'en allait porter en banque une somme de \$610. L'attentat a eu lieu le 29 mars au soir, au coin des rues Sainte-Catherine et de la Visitation. Heureusement, la jeune fille a été assez courageuse pour résister et garder l'argent. Vincent, apeuré, a pris la fuite.

Vincent venait de sortir de prison sur billet de congé.

Le juge Decarie a condamné hier après-midi, Silver Martin, à cinq ans de pénitencier. Martin a été trouvé coupable d'avoir cambriolé un magasin, avenue du Parc, d'avoir attaqué la caissière de la maison Page and Shaw et de lui avoir enlevé \$710. Le juge lui a infligé trois ans de pénitencier pour la première offense et cinq ans sur la seconde. Toutefois, les sentences seront purgées concurremment. Le juge a déclaré à Martin qu'il lui épargnait la peine du fouet étant donné son mauvais état de santé.

Le juge Enright a aussi condamné

Joseph Desjardins, 19 ans, 2878, rue Saint-Hubert, a été frappé par un camion de déménagement, au coin de l'avenue Laurier et de la rue Saint-Denis, et grièvement blessé. Le camion avait frappé un auto en tournant en tournant au coin de la rue. Le chauffeur a donné une autre directive et en ce faisant a frappé une autre machine. Il a obliqué de nouveau et, cette fois, a frappé Desjardins et finalement est allé frapper le trottoir.

Les journaux des Etats-Unis ont vendu l'an dernier pour \$625,000.000 de publicité. Les grands magazines ont fait pour \$161,000,000 d'annonces, les articles de luxe ont affecté \$150,000,000 à la réclame, et l'industrie automobile y a sacrifié \$34,000,000. L'analyse des annonces de journaux reflète assez fidèlement la mentalité, les goûts et les besoins de la société contemporaine. Elle fournit des indications à l'annonceur.

Il y a au Canada 1,499 journaux et périodiques, dont 114 quotidiens, 975 hebdomadaires et 303 mensuels, qui insèrent de la publicité rétribuable. C'est sans compter ce monde de publicité qui recrute le plus de clients dans le moindre temps. Seulement, comme elle s'adresse à des gens distraits et pressés son efficacité se mesure à sa puissance d'attraction. La publicité est directe quand elle a pour objet de provoquer des commandes immédiates; elle est indirecte lorsqu'elle cherche à faire demander un catalogue ou une brochure.

Les annonces dans les journaux et périodiques sont recrutées par l'agent d'annonces de la publication ou placées, soit directement par l'annonceur, soit le plus souvent par l'intermédiaire de l'agence de publicité. Les revues, magazines et bulletins vendent leur espace à la page et à la fraction de page. Les journaux ont adopté comme unité de mesure la ligne agate; mais ils comptent parfois en pouces, — le pouce courant contenant 14 lignes agate. Les tarifs sont basés sur le chiffre du tirage, constaté dans les grands périodiques ou moins, par l'Audit Bureau of Circulations. Le tarif des journaux est généralement à échelle décroissante, bien que plusieurs aient un tarif fixe, quel que soit le nombre des li-

LES ACCIDENTS DU DEMENAGEMENT

Le déménagement usuel du 1er mai a causé plusieurs accidents. Deux enfants, Dorothy Costello, 8 ans, et Marquerite Costello, 18 mois, 28, carré Gallery, sont tombés d'une fenêtre sur le pavé. Dorothy a la crâne fracturé et git actuellement à l'hôpital Sainte-Justine dans un état critique. Les deux fillettes s'amusaient à regarder les démenageurs. A un moment donné le bébé s'est avancé imprudemment sur le rebord en pierre du chassiss, sa petite sœur a voulu le retenir mais a perdu l'équilibre et a été entraînée.

Georges Desjardins, 19 ans, 2878, rue Saint-Hubert, a été frappé par un camion de déménagement, au coin de l'avenue Laurier et de la rue Saint-Denis, et grièvement blessé. Le camion avait frappé un auto en tournant en tournant au coin de la rue. Le chauffeur a donné une autre directive et en ce faisant a frappé une autre machine. Il a obliqué de nouveau et, cette fois, a frappé Desjardins et finalement est allé frapper le trottoir.

'L'HUIS DU PASSE'

poèmes par madame BOISSONNAULT En vente au 'Devoir', chez Déom et chez l'auteur; 570, rue de l'Université, au prix de 1.00; franco, 1.13.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

SIR GEORGE FOSTER ET M. TOM MOORE TRAITERONT CE SOIR, LE 14 MAI AU SOIR, DANS LE POSTE RADIO-TELEPHONIQUE DU CHEMIN DE FER NATIONAL

Mercredi soir, 14 mai, sera "le soir de la Société des Nations", au poste radiotéléphonique du Chemin de fer national du Canada (C.K.C. H.—435 mètres) à Ottawa. A cette occasion un concert spécial a été organisé.

Deux orateurs traiteront de la Société des Nations de points de vue opposés; le premier, sir George Foster dira ce qu'est la Société, les raisons de sa fondation, sa constitution, son travail et quelques-uns de ses résultats politiques, économiques et humanitaires. Le second orateur, M. Tom Moore, président du conseil des métiers et du travail du Canada, traitera de la Société au point de vue ouvrier. Il parlera de la guerre contre la guerre, du coût de la guerre pour les ouvriers et de son effet sur les budgets privés; de la Société considérée comme un moyen d'éviter les guerres et d'établir la fraternité mondiale; du coût de la Société, de l'intérêt que peuvent trouver les ouvriers dans la Société; des méthodes de travail et des succès du bureau international du travail.

Ces deux discours seront suivis par "une histoire pour les enfants sur la Société des Nations" par M. H.-G. Richardson, secrétaire général pour la Société en Canada.

LA PUBLICITÉ

COURS DE M. LEON LORRAIN — LA DISTRIBUTION DES JOURNAUX ET PERIODIQUES

Le journal a été créé pour satisfaire la curiosité du public. Afin de tenir son rôle grandissant, il dut trouver des ressources croissantes; c'est la publicité qui lui fournit. Le journal et la publicité se sont si bien développés l'un par l'autre, qu'ils semblent à la veille de dépasser tous deux le but. Le public a de moins en moins de temps pour lire, et le journal lui offre de plus en plus de choses à lire. Plus il achète le journal, moins il le lit; il le parcourt rapidement. Il faudra un jour réduire les espaces de publicité et, peut-être, élever les tarifs proportionnellement. Dès maintenant, le publicitaire avisé comprend que plus sa proposition sera brève, plus elle aura chance d'être lue.

Les journaux des Etats-Unis ont vendu l'an dernier pour \$625,000.000 de publicité. Les grands magazines ont fait pour \$161,000,000 d'annonces, les articles de luxe ont affecté \$150,000,000 à la réclame, et l'industrie automobile y a sacrifié \$34,000,000. L'analyse des annonces de journaux reflète assez fidèlement la mentalité, les goûts et les besoins de la société contemporaine. Elle fournit des indications à l'annonceur.

Il y a au Canada 1,499 journaux et périodiques, dont 114 quotidiens, 975 hebdomadaires et 303 mensuels, qui insèrent de la publicité rétribuable. C'est sans compter ce monde de publicité qui recrute le plus de clients dans le moindre temps. Seulement, comme elle s'adresse à des gens distraits et pressés son efficacité se mesure à sa puissance d'attraction. La publicité est directe quand elle a pour objet de provoquer des commandes immédiates; elle est indirecte lorsqu'elle cherche à faire demander un catalogue ou une brochure.

Les annonces dans les journaux et périodiques sont recrutées par l'agent d'annonces de la publication ou placées, soit directement par l'annonceur, soit le plus souvent par l'intermédiaire de l'agence de publicité. Les revues, magazines et bulletins vendent leur espace à la page et à la fraction de page. Les journaux ont adopté comme unité de mesure la ligne agate; mais ils comptent parfois en pouces, — le pouce courant contenant 14 lignes agate. Les tarifs sont basés sur le chiffre du tirage, constaté dans les grands périodiques ou moins, par l'Audit Bureau of Circulations. Le tarif des journaux est généralement à échelle décroissante, bien que plusieurs aient un tarif fixe, quel que soit le nombre des li-

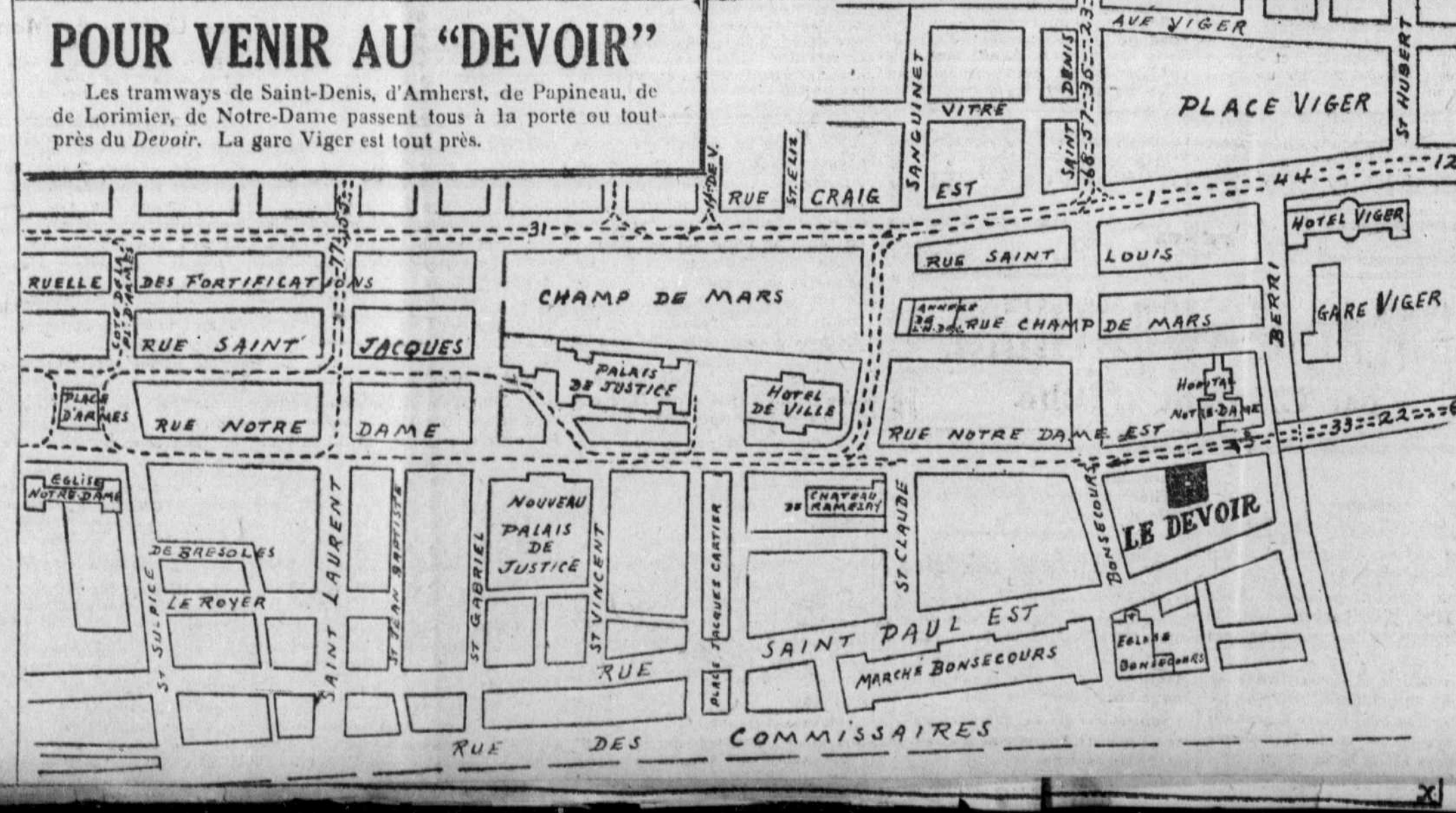


Nettoyant votre Nouvelle Demeure. Pour vous assurer un nettoyage plus facile et donnant de meilleurs résultats, procurez-vous les trois grands nettoyeurs Barsalou — les Flocons de Savon Velours, la Poudre de Savon Impérial et le Savon Impérial. POUR CHACUN DE VOS BESOINS. Les produits Barsalou vous donneront satisfaction dans tous les détails du nettoyage de votre maison. Votre épicer peut vous en fournir — FLOCONS DE SAVON VELOURS pour le blanchissage rapide et inoffensif des lainages, des soieries et des tissus délicats. POUDRE SAVON IMPERIAL pour nettoyer les planchers et les boiseries. SAVON IMPERIAL pour nettoyage général de maison.

J. BARSALOU & CIE, LIMITEE MONTREAL. Les Syndicats Catholiques. CONSEIL DE CONSTRUCTION. Le conseil syndical catholique des métiers de la construction s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, édifice des Syndicats, 655 rue de Montigny est. Rapport du comité des organisateurs. Tous les délégués sont cordialement priés d'assister. Par ordre, SYNDICAT DES RAFFINEURS. Le Syndicat catholique et national des raffineurs se réunit ce soir, le plus souvent unique. Toutefois, à 8 h. 15 p.m., à la salle no 2, édifice des Syndicats, 655, de Montigny est. Cette assemblée est spéciale et de grande urgence. La question à l'ordre du jour sera celle de la révision des salaires. M. l'abbé A. Boileau et M. G. Tremblay seront présents à la réunion. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le nouvel immeuble du "DEVOIR"

Depuis lundi, les bureaux et les ateliers du Devoir et de l'Imprimerie Populaire, limitée, s'installent aux numéros 336-338-340 de la rue Notre-Dame est, dans l'édifice occupé autrefois par la fabrique Chouinard. Cette installation sera pratiquement finie le samedi, 3 mai. Tous nos services seront alors rendus ici. Le Devoir paraît déjà depuis lundi à sa nouvelle adresse. L'intérieur de l'édifice a été complètement remodelé et les divers services de notre journal ont enfin l'espace exigé par leur développement. Nous avons fait tracer le plan ci-dessus pour la commodité de nos lecteurs d'en dehors de la ville. Il indique le site des principaux édifices et des endroits les plus connus du bas de la ville et la situation de notre nouveau local par rapport à ces divers endroits. Notre nouvel immeuble, sis exactement à trois pâtés de maisons et demi à l'est de la rue Saint-Vincent, est à moins de deux minutes de la gare Viger, à peu près vis-à-vis l'hôpital Notre-Dame actuel. Il est desservi par les tramways de la rue Notre-Dame. A moins de deux minutes de marche, rue Craig, passent, aux heures de bureaux, toutes les lignes de la rue Saint-Denis, la ligne Amherst, la ligne Papineau, la ligne de Lorimier. On peut descendre très commodément à l'angle des rues Gosford et Notre-Dame où la Commission des tramways doit rétablir la halte supprimée depuis l'incendie de l'hôtel de ville. On n'a plus alors que quelques pas à faire en direction est pour trouver nos bureaux, situés du côté nord de la rue. Le numéro de téléphone reste le même, soit MAIN 7460, aux heures de bureau avec distribution dans les divers services. La case postale reste aussi la même: 4020. Le bureau des renseignements, les abonnements, le service de librairie sont au rez-de-chaussée. Tous les autres services de l'administration, de même que la salle de rédaction, les bureaux de direction, le conseil d'administration, du directeur en



LA VIE AU FOYER

SOUHAIT

Il fait trop beau. Il fait trop doux. Il faudrait habiter la campagne, avoir sa maison près de l'eau, regarder verdoyer l'herbe et couler la rivière. Toute la journée, vivre au soleil, respirer l'odeur de la terre et des arbres, s'enivrer du parfum précoce des fleurs qui vont naître.

Les violettes, les tulipes, les mugets, les lilas vont fleurir. Sous le ciel pur et chaud, les arbres bientôt défilent leurs feuilles. Une rivière est tellement belle entre des champs qui se recolorent, et sous un ciel de soie.

En ville, nous ne voyons qu'un peu de tout cela. Nous n'avons qu'un peu d'air, un peu de lumière, des morceaux de paysages et tant de poussière autour.

Et dire que ceux qui vivent à la campagne et dans de chers villages un peu endormis, ne connaissent pas leur bonheur. Ils ignorent si

souvent à quel point leur sort est enviable et que leur coin de pays est beau.

Ah! marcher dans les bois, marcher entre des champs, longer la grève blonde de notre large fleuve si bleu, voir passer les premiers bateaux blancs qui glissent comme des rêves sur l'eau mouvante que les feux du soleil font reluire! Voir naître et mourir le jour sur un grand horizon que n'obstruent ni lourdes maisons, ni cheminées mercantiles.

Avoir tout l'air à soi pour respirer! Les soirs sont merveilleux à la campagne. Ils sont calmes, embaumés et purs. Ils donnent aux yeux tant de joies que l'âme même en est inondée. Les peines doivent être plus légères, les soucis et les inquiétudes doivent s'endormir et tous les ennuis s'évanouir.

Hélas, en ville, pour toute consolation, quand il fait si beau, si doux, si pur, il faut faire le grand ménage!

Michelle Le NORMAND.

UNE OEUVRE SOCIALE

Les récentes dénonciations de certaines récréations mondaines par l'épiscopat de la province de Québec ont amené de nombreux esprits à réfléchir sur les dangers que présentent, pour notre avenir national, les mœurs de notre classe bourgeoise, et sur les causes qui déterminent si vite notre jeunesse à renier l'éducation chrétienne qu'elle a reçue. Comment, par exemple, des jeunes filles à peine sorties du couvent peuvent-elles se livrer avec une telle ferveur à des amusements si contraires aux habitudes qu'elles ont prises auprès des religieuses? Elles ont à peine quitté leur costume de pensionnaire, et déjà le théâtre, le cinéma, les salles de danse, les sports d'hiver et les sports d'été, les théâs mondains, les fréquentations les plus libérales et les toilettes les plus modernes remplissent leurs rêves et leurs journées.

Il y a, là, selon des hommes sérieux, catholiques et protestants, non seulement une éducation difficile à résoudre, mais un danger social des plus alarmants. Que sera la femme de demain si elle répond à la jeune fille d'aujourd'hui? Il y a, sans doute, une bonne part d'inconscience dans ces façons d'agir de nos jeunes émancipées. Le snobisme exerce sur la femme canadienne-française un empire redoutable. Peu confiante, comme nous l'avons vu dans la valeur de son propre jugement, plus défiante encore de celui de nos mères, elle accepte tout, adopte tout, pourvu que ce soit la mode, surtout la mode étrangère. Il y a des exceptions, nous les voudrions plus nombreuses. La grande préoccupation de la jeune fille et de la dame de société, c'est de faire comme tout le monde. Les principes d'éducation patiemment inculqués, les habitudes longuement acquises, tout cède trop souvent, tout est bousculé devant le courant créé par la mode du jour. Comme celles qui n'ont pas autre chose à faire, nos "débutantes" consacrent tout leur temps et toutes leurs ressources à vivre de vie mondaine. La machine pour la toilette et le soin des chiffons, l'après-midi pour les courses et le papotage, la soirée pour le théâtre, la danse ou le tété-tête, voilà ce qui constitue l'existence de la jeune fille riche et opposée à celle de la pauvre.

Un de nos concitoyens les plus clairvoyants, dont l'influence se fait de plus en plus sentir dans le monde de la finance, alarmé comme beaucoup d'autres de cette disposition d'esprit, se demandait récemment si l'on n'y remédierait pas dans une certaine mesure en offrant une diversion au désœuvrement des jeunes filles de famille bourgeoise. Qu'on me permette d'exposer ici quelques-unes de ses idées. L'obligation qu'il impose, en tant qu'Église, vient d'élever ses suggestions prendraient dans sa bouche ou sous sa plume.

Ce qu'on voudrait offrir à ces jeunes filles de tempérament ardent, souvent surexcité par de longues années d'études et de réclusion, c'est une occupation pour leur activité, un aliment pour leur vie affective, une satisfaction pour leur besoin de se dévouer. La jeune fille qui sort du couvent serait soumise à faire, mieux que ce que la mode lui impose, toutes l'embrassant pas avec le même enthousiasme la vie trépidante où on les pousse et que la plupart des mamans semblent considérer comme le plus court chemin vers le mariage et le bonheur. Encore sous l'influence de leçons et de conseils qui n'ont pas manqué leur but, plusieurs ambroient une vie utile et généreuse. D'autres, après les premières étapes, sentent le vide de leur existence et voudraient mieux employer les dons de leur riche nature. Parfois même des lectures romanesques et les scènes de mélodrame que le cinéma décline sous leurs yeux aiguisés en elles le désir d'être, à leur tour, des héroïnes de bonlieu s'immolant pour secourir des misères.

Ne pourrait-on pas utiliser ces heureuses dispositions, les faire servir au bien public, au soulagement du malaise social? Telle est la question que l'on me demande de poser ici.

Naturellement on n'entend pas ajouter un nouveau club mondain à tous ceux qui sollicitent déjà les loisirs de jeunes filles. Nous en connaissons tout, surtout depuis la guerre, de ces associations charitables où l'on travaille un peu, où l'on s'amuse beaucoup, où l'on se préoccupe plus du nom à prendre et du costume à revêtir que du prochain à soulager et des misères à secourir. Nous voulons quelque chose de plus chrétien, de plus enthousiaste que cela.

Pourquoi n'y aurait-il pas parmi les jeunes filles quelques organisations bénévoles aux confins de Saint-Vincent-de-Paul? Institutions paroissiales, travaillant dans l'ombre, sous la direction du curé et d'une association plus véné-

ble, comme nos conférences de colégiens et de jeunes gens travaillant sous le contrôle des vétérans de la charité.

Il y a, dans la plupart des paroisses de ville, des comités de dames patronnesses dont relèvent toutes les œuvres qui s'occupent du soin des malades et des pauvres, qui habitent les enfants nécessiteux pour l'école et la première communion, qui contrôlent l'assistance maternelle de la "goutte de lait", qui dirigent toutes les entreprises charitables. À côté d'elles les jeunes filles, enfants de Marie ou zélicites du Sacré-Coeur, gardent la bibliothèque paroissiale, organisent des soirées de charité, prêtent leur concours dans les kermesses ou les fêtes de paroisse, travaillent même quelquefois à l'ouvrage des pauvres. Ne pourrait-on pas leur demander de participer d'une façon plus directe au soulagement de la misère? Ces jeunes filles de bonne éducation et de vie aisée, qui s'offrent volontiers pour les travaux d'apparat, ne seraient-elles pas honnêtes en contact intime avec la misère? Le confrère de la Saint-Vincent-de-Paul entre, lui, dans la mansarde du pauvre, s'assoit et cause avec son protégé, lui-même son père, fendant la baie ou montrant son charbon, l'aide à déménager ses meubles. On souhaite que la jeune fille élégante de chez nous pénètre dans les taudis obscurs et nauséabonds, où la tuberculose guette les enfants qui ont peine à grandir, où la mère se relève péniblement de sa maladie. Est-ce impossible? Cela se fait ailleurs, semble-t-il, même dans des pays moins religieux que le nôtre.

Sans doute il y faudrait des précautions et du tact, il y faudrait la direction de dames d'expérience, même la surveillance de personnes sûres; mais ces précautions peuvent se réaliser.

Des initiatives de ce genre n'auraient, entre autres bons effets, celui de maintenir en contact les deux extrêmes de notre hiérarchie sociale. Longtemps confondus tous ensemble dans un paillard commun, nous n'avons pas encore connu les haïnes qui divisent, en d'autres pays, les diverses classes de la société. Avec la richesse ce mal pénètre chez nous. On sent la jalousie mordre celui qui constate son implacable destinée au poste supérieur. À trente ou quarante ans on s'irrite de voir qu'il faudra bosquer toute sa vie, tandis qu'un tel compagnon d'école ou de collège, monte et s'enrichit. Chez les femmes la distance qui s'accuse engendre des jalousies peut-être plus profondes encore. Jeunes filles, avant l'argent qu'elles gagnent, elles ont dépensé plus que d'autres plus fortunées. Mariées, elles s'aperçoivent qu'elles sont irrémédiablement destinées à rester pauvres et elles ne s'y résignent pas toujours. Elles n'ont pas de servantes, elles, pour garder la maison tandis que les autres sont sur la rue, au théâtre, en soirée. Elles sont condamnées à la maison à perpétuité, enchaînées aux soins du ménage et de ces enfants. Pour échapper à ce sort elles prêtent l'oreille à toutes sortes de tentations, surtout à celle de limiter la famille: elles n'ont pas toujours la force d'y résister.

Si les jeunes filles riches commencent mieux cette situation, elles afficheront peut-être avec moins d'insolence leur luxe de parvenues, elles feraient un meilleur usage de la richesse, elles économiseraient davantage pour soulager la misère des autres. En relevant les pauvres hardes du déshérence, en faisant sa cuisine, en ajustant le lit de la malade, la jeune fille ferait des réflexions fort utiles et trouverait dans les profondeurs de son âme vaillante et forte des paroles qui adouciraient bien des chagrins et feraient taire l'envie dans bien des cœurs.

Outre le bien social et le profit spirituel que produiraient ces bonnes actions, il en résulterait un avantage national que les lecteurs de l'Action française ne manqueraient pas d'apprécier. C'est qu'une telle façon d'employer son temps est beaucoup plus conforme à notre caractère, beaucoup plus selon notre histoire, que ces défilés de jeunes filles en culotte portant des skis sur leurs épaules ou s'attaquant pour fumer la cigarette chez le restaurateur en vogue. A suivre ainsi les variations capricieuses de la mode on finit par perdre tout caractère national et par ressembler à n'importe qui. Quel progrès si nos dames de bonne société voulaient enfin donner à notre peuple un modèle de femme française et catholique!

Adelard DUGRE, S.J. (L'Action française).

Deux pièces en un volume; en vente dans les divers librairies et au Devoir; le dollar l'exemplaire.

Le théâtre de Monique

— Eh bien! mes enfants, vous semblez vous boudier. — Oh! pas du tout, mère. — Et, pour donner le change et effacer tout soupçon, Thérèse dit à son frère: — Que pensez-vous faire ce soir, Noël? — Monter Diavolo et courir la campagne. — Et en ma compagnie, si vous voulez me faire plaisir. — Le jeune homme regarda sa sœur; sur son doux visage il lut la perfection de jadis. Elle ne le boudait pas... il ne lui faisait pas horreur, comme il l'avait craint tout d'abord. — Votre compagnie augmentera pour moi le charme de la promenade. Viendrez-vous, Mercedes? — Merci bien, je suis absorbée par une lecture très intéressante et je vais la reprendre. — Elle se levait déjà, et bientôt tous l'imitèrent. Solange monta dans sa chambre et prit son chapeau pour sortir, lorsqu'un coup discret frappé à sa porte vint la surprendre. — Ma bonne Solange, montez-vous Stella? lui demanda Thérèse. — Non je vais à l'église. (A suivre)

Une réputation de quarante ans à l'appui de chaque paquet de

THE LIPTON

38c 1/2 liv. 75c la liv.

Thomas-J. Lipton
Planteur de thé, Ceylan.

Achetez la BANDE ROUGE, paquet d'aluminium.

De Paris nous Viennent des Robes en Bouclette de Soie

"Bouclette de soie" désigne faites d'un nouveau tissu de tricot de soie. Elles sont charmantes de nuances et de styles, étant reproduites d'un modèle créé par Jean Patou, avec robe simple et courte d'une seule pièce et pèlerine au coude assortie. Les modèles exhibés sont vert pois et bleu marine, plus un type très élégant qui a la robe d'une seule couleur solide et la pèlerine à dessin de carreaux confus.

Ce même tissu s'emploie avec bon effet dans des costumes en deux morceaux. Ils sont du style casaque et s'offrent en marine et or, en mauve et gris et en gris et noir. Les deux types sont marqués au prix de

\$65.00

Les Robes en Bouclette de Laine

sont aussi très charmantes. Ici encore le style d'une seule pièce est populaire, les robes s'offrant en bleu, en faon, en brun et en pêche, mélanges de bruyère avec petits boutons désassortis et rayures contrastantes sur la jupe comme décoration.

Robes... \$32.50
Costumes en deux morceaux \$36.50

Corsets Frolaset

Tant que vous n'avez pas essayé un corset Frolaset dessiné pour votre taille, il vous est impossible d'imaginer ce qu'il accomplira pour votre apparence et votre confort. Nous avons en étalage une série superbe de ces corsets laçant en avant, faits de fin coutil et brocart importés à prix variables partant de

\$7.50

Holt, Rensfrew & Co.
Limited

REMERCIEMENTS DE L'HÔTEL-DIEU

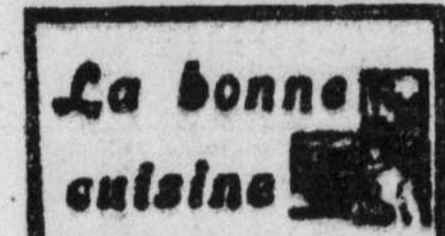
Les religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu remercient très cordialement les dames qui ont eu la généreuse idée d'organiser au profit de leur oeuvre la partie de cartes qui a été jouée au Windsor, lundi soir. Leur reconnaissance va aussi à tous ceux et celles qui en ont assuré le magnifique succès en payant soit de leur personne, soit de leur bourse, recte dans la tradition. Plus de deux mille billets ont été vendus et des amis nombreux ont bien voulu profiter de cette occasion pour faire à l'Hôtel-Dieu des dons très appréciés. Cela prouve avec quel enthousiasme on a répondu à ce mouvement sympathique d'une forme toute nouvelle à l'égard du premier hôpital de Ville-Marie.

Les recettes serviront à défrayer le coût de l'ameublement de la nouvelle école de gardes-malades, qui se construit présentement à l'Hôtel-Dieu. Soixante-quinze jeunes filles y trouveront, outre l'avantage de se former aux soins des malades d'une manière scientifique, pratique et aimablement chrétienne, une demeure qui leur offrira tout le confort que nécessite leur profession.

Jeanne Mance protège toujours son oeuvre. L'arbrisseau qu'elle a planté de sa frêle main de femme

Excursus... de botanique

Samedi, le 3 mai, la Société d'histoire naturelle organisera, conjointement avec les élèves du cours de Botanique supérieure de la Faculté des sciences, sa première excursion de la saison, sur le flanc nord du Mont-Royal. Le rendez-vous aura lieu à 2 heures 30 précises, au terminus du tramway Van Horne. M. Germain Beaulieu et le Révérend Frère Onnel, C.S.V., s'occuperont spécialement des entomologistes et le Révérend Frère Marie-Victorin, F.E.C. dirigera les botanistes. En cas de mauvais temps, la réunion de la Société aura lieu au local ordinaire et Mlle Germaine Beaulieu fera une causerie d'ordre pratique.



LES FÊTES A SAINT-JOSEPH

bas et gants qui ne servent pas souvent doivent être enveloppés de papier de soie et rangés dans une boîte, dans une armoire à l'abri de l'air et du jour. C'est souvent la raison qui fait partie des maillots. Lorsque pareil accident arrive dans un endroit où vous ne pouvez arrêter le fil, mouillez le bas avec un peu d'eau autour de la maille échappée; la soie humide empêchera le fil de continuer à se défaire. Naturellement, il faut arrêter cette maille, dès que possible.

LES FÊTES A SAINT-JOSEPH

PROGRAMME DU TROISIEME CENTENAIRE DU PATRONAGE DE SAINT JOSEPH AU CANADA CELEBRE AU SANCTUAIRE DU CAP LE 7 MAI PROCHAIN

Cap-de-la-Madeleine, 2 (Spécial au Devoir). — Le troisième centenaire du patronage de saint Joseph sera célébré au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, le mercredi, 7 mai prochain.

Voici le programme:

TRIDUUM PREPARATOIRE DU DIMANCHE MATIN, 4 MAI, AU MARDI SOIR

a) LE MATIN, confessions, messes et communications aux heures régulières, recommandations aux prières et vénération des saintes reliques.

b) LE SOIR à 7 hres 15 chant d'un cantique récitation du chapelet, sermon, salut et confessions.

LE MERCREDI, 7 MAI

a) LE MATIN, de 5 à 8 hres, confessions, messes basses et communications toutes les demi-heures.

b) L'AVANT-MIDI, à 10 hres, grand-messe solennelle, sermon de circonstance par le Père Placide, Français, consécration à saint Joseph.

c) L'APRES-MIDI à 3 hres, chant d'un cantique, sermon par M. l'abbé Joseph Gélinais professeur du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières, procession du Rosaire, salut, consécration à saint Joseph, acclamations, vénération des Saintes Reliques.

d) LE SOIR, à 7 hres 15, chant d'un cantique, récitation du chapelet, sermon par le R. P. Robert, O.M.I., supérieur, salut, consécration à saint Joseph, acclamations, vénération des Saintes Reliques, chant du Magnificat.

Les cérémonies de l'avant-midi intéresseront tous les pèlerins; celle de l'après-midi aura lieu surtout pour les fidèles du diocèse; et celle du soir, pour les citoyens du Cap-de-la-Madeleine. Personne, cependant, ne sera exclu de l'une des trois.

Les mères fatiguées, nerveuses

sont la cause directe de beaucoup de nos foyers malheureux. Leur état inquiet et découragé le mari et souvent ruine la disposition d'un enfant. Cet état de la mère provient souvent de quelque faiblesse, qui la rend absolument impropre à l'accomplissement de ses devoirs domestiques et l'éducation de ses enfants devient une tension trop forte sur ses nerfs. Toute femme qui se trouve dans cet état devrait se rappeler que les statistiques prouvent que 98 femmes, sur 100, qui souffrent de maladies féminines, sont soulagées par le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham, et devrait s'empresser de lui donner un essai raisonnable.

Les chemins catholiques

Demain soir, 3 mai, à 7 heures 30 précises, les chemins catholiques se réuniront à la salle de l'Union catholique, 232 rue Bleury, au-dessous de l'église.

Réunion importante, où sera ébauché un programme d'action. Tous les officiers et les membres de l'association sont instamment priés d'y assister. Qu'on se le dise!

FEUILLETON DU "DEVOIR"

SOLANGE DE MORTHONE

par Clément d'Othe

— Venez, Thérèse, les parfums violents qui se dégagent ici pourraient vous faire mal.

— Non, dit-elle, je reste. Vous, Noël, allez. Ces parfums ont dû vous enivrer, et l'air pur vous fera du bien!

Il a compris la douce ironie et, d'un pas automatique, il s'éloigne. Du reste, que peut-il dire à sa sœur pour excuser cet excès de violence dont elle a été le témoin?

Le bienheureux Bellarmin

Des fêtes ont lieu ce mois-ci dans plusieurs églises de la Compagnie de Jésus pour célébrer la récente béatification d'un des membres les plus illustres de l'Ordre, le cardinal Robert Bellarmin. A cette occasion, l'oeuvre des tracts publie une brochure destinée à faire connaître cette grande figure intellectuelle et morale, une des plus belles et plus droites intelligences qu'ait produites l'humanité, celui dont le pape faisait en le créant cardinal: "Nous lui avons conféré cette dignité, car il n'a pas son pareil dans toute l'Église." L'auteur de cette nouvelle brochure, le R. P. Archambault, S. J., s'est attaché à mettre en relief les deux faces principales de la personnalité de Bellarmin, sa science et sa sainteté. Il a montré, en ce grand savant qui l'Église vient d'élever sur les autels l'alliance de la foi et de la science et en a tiré une leçon opportune pour notre époque. C'est fait oeuvre apologetique que de reprendre cette brochure. Elle ne coûte que 10 sous l'exemplaire; \$6.00 le cent et \$50.00 le mille. S'adresser à l'Action paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal. Communiqué.

Pour ceux qui aiment les recettes

M. Walter Pratt, gérant-général du service des wagons-lits et des wagons-restaurants du Chemin de fer national du Canada, vient d'annoncer un moyen de plaisir pour les voyageurs dans les wagons-restaurants du réseau. Il a fait imprimer sur des cartes postales deux ou trois recettes de plats préparés par les chefs des wagons-restaurants et qui sont souvent demandées par les voyageurs.

Il ne se passe pas de voyages sans que des voyageurs et surtout des voyageurs de table dans les wagons-restaurants du réseau la recette de tel ou tel plat qu'ils ou qu'elles ont particulièrement goûté. Généralement ce sont des mets préparés spécialement par les cuisiniers de la compagnie et dont la saveur a plu particulièrement. Ces recettes sont toujours données avec plaisir, mais les demandes deviennent de plus en plus nombreuses et afin d'obliger tout le monde, M. Pratt a décidé de faire imprimer ces cartes de recettes qui sont placées sur les tables des wagons-restaurants où tous les intéressés peuvent les prendre et les emporter.

Ces recettes seront changées de temps à autres, dit M. Pratt, de sorte qu'il sera toujours possible de s'en procurer pour tous les plats de saison.

La St-Vincent-de-Paul

La Société Saint-Vincent-de-Paul conférence Saint-Jacques, célébrera le 15 mai prochain le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, une messe solennelle sera chantée dans l'église Saint-Jacques, à 11 heures. Monsieur Henri Gauthier, P.S.S., curé de cette paroisse, souhaitera la bienvenue aux membres de la Saint-Vincent-de-Paul, et le sermon de circonstance sera donné par Monsieur J.-M. Lemire, P.S.S., aumônier de cette conférence.

Dans l'après-midi, à 3 heures, chez les révérends Soeurs de la Providence, 369 rue Sainte-Catherine est, il y aura bénédiction du Saint-Sacrement et, après, visite de l'institution.

Conseils pratiques

— Voulez-vous manger vos pommes de terre cuites au four et vous privez-vous parce qu'il vous en coûte trop de gaz? Voici un moyen d'avoir à bon marché un petit four-neau: ayez un rond d'astbes, troué au centre, de deux à trois pouces de diamètre, renversez dessus un plat de granit ou d'aluminium. Mettez sur un rond à gaz. Vous aurez un four où cuire de six à huit pommes de terre.

— Entretien des bas de soie. — Sait-on que la soie s'évente? Les

L'orpheline ne répond pas, mais la légère teinte qui vient empourprer son front suffit à la sœur de Noël... Elle sait ce qu'elle redoutait d'apprendre, et une véritable souffrance se peint sur ses traits.

— Eh bien! Solange, cette violence sera la dernière, je vous le jure.

Jusqu'alors, l'orpheline s'était tue; mais devant cette affection si franchement exprimée:

— Thérèse, merci dit-elle. Votre bonne amitié suffit à me faire oublier ce pénible incident.

— Oublier n'est pas assez. Pardonnez-lui comme je lui pardonne moi-même, car il vient de me faire atrocement souffrir. Je croyais avoir un frère si bon... et je me suis trompée... Oh! la douleur surprise!... Mais... vous m'aidez à le rendre meilleur... et à nous deux nous réussissons.

La cloche du dîner vint interrompre leur causerie. Ensemble elles quittèrent la serre. Et cependant elles étaient là vraiment dans leur cadre.

Toutes deux jeunes et belles, semblaient rivaliser de fraîcheur et de beauté... A leur approche,

dont les corolles étaient pleines; les pétales odoriférants tombaient à leurs pieds; les oranges caressaient de leurs boutons symboliques, les visages rapprochés; les climatisées les baisaient au passage, et des calices entr'ouverts l'haléine parfumée des héliotropes montait comme un encens... Elles arrivèrent dans la salle à manger, où le baron et Noël les avaient devancées.

— Vous voilà, mes enfants, dit le vieux Christian. A la bonne heure, l'exactitude est la politesse des rois. Ma fille et Mercedes doivent pignorer, car elles ne sont jamais prêtes. Nous avons encore un quart d'heure à les attendre... c'est très ennuyeux.

— Tenez, Solange, venez donc au salon, vous allez me jouer un petit air très doux pour calmer mon impatience. Quand votre mère et votre sœur seront arrivées, venez nous appeler Noël.

Mais celui-ci et Thérèse les suivaient déjà.

— C'est cela, dit M. de Morthone souriant; venez aussi, nous allons les faire attendre un peu à notre tour, ce sera leur punition.

s'était assise devant le piano. La présence de son cousin gênait sa timidité; elle s'effrayait de cet auditeur moins que sympathique... Surmontant ses craintes, elle voulut faire plaisir à son aîné.

— Quel morceau désirez-vous, grand-père?

— Je vous laisse le choix, vous l'avez toujours heureux.

La jeune fille sourit et commença: le baron s'était rapproché du piano... mais, avant la troisième mesure, il lui prit subitement la main.

— Qu'avez-vous là?

Solange se troubla. Elle balbutiait des mots incompréhensibles. Noël tremblait involontairement. Thérèse, pâle, sans voix, restait halétante... et le baron tenait toujours dans la sienne la main fine: il montrait sur le poignet très blanc, des lignes bleues courant en cercle.

— Mais ce sont des marques de doigt... on les compterait. Répondez-moi, Solange, je le veux.

— Oh! grand-père, ce n'est rien, et je n'en souffre pas.

— Mais encore?...

— Eh bien, ce sont les doigts nerveux de mon cousin qui me touchent.

aperçut.

— Eh bien! mes enfants, vous semblez vous boudier.

— Oh! pas du tout, mère.

Et, pour donner le change et effacer tout soupçon, Thérèse dit à son frère:

— Que pensez-vous faire ce soir, Noël?

— Monter Diavolo et courir la campagne.

— Et en ma compagnie, si vous voulez me faire plaisir.

Le jeune homme regarda sa sœur; sur son doux visage il lut la perfection de jadis. Elle ne le boudait pas... il ne lui faisait pas horreur, comme il l'avait craint tout d'abord.

— Votre compagnie augmentera pour moi le charme de la promenade. Viendrez-vous, Mercedes?

— Merci bien, je suis absorbée par une lecture très intéressante et je vais la reprendre.

— Elle se levait déjà, et bientôt tous l'imitèrent. Solange monta dans sa chambre et prit son chapeau pour sortir, lorsqu'un coup discret frappé à sa porte vint la surprendre.

— Ma bonne Solange, montez-vous Stella? lui demanda Thérèse.

— Non je vais à l'église.

(A suivre)

— Eh bien! mes enfants, vous semblez vous boudier.

— Oh! pas du tout, mère.

Et, pour donner le change et effacer tout soupçon, Thérèse dit à son frère:

— Que pensez-vous faire ce soir, Noël?

— Monter Diavolo et courir la campagne.

— Et en ma compagnie, si vous voulez me faire plaisir.

Le jeune homme regarda sa sœur; sur son doux visage il lut la perfection de jadis. Elle ne le boudait pas... il ne lui faisait pas horreur, comme il l'avait craint tout d'abord.

— Votre compagnie augmentera pour moi le charme de la promenade. Viendrez-vous, Mercedes?

— Merci bien, je suis absorbée par une lecture très intéressante et je vais la reprendre.

— Elle se levait déjà, et bientôt tous l'imitèrent. Solange monta dans sa chambre et prit son chapeau pour sortir, lorsqu'un coup discret frappé à sa porte vint la surprendre.

— Ma bonne Solange, montez-vous Stella? lui demanda Thérèse.

— Non je vais à l'église.

(A suivre)

Les mères fatiguées, nerveuses

sont la cause directe de beaucoup de nos foyers malheureux. Leur état inquiet et découragé le mari et souvent ruine la disposition d'un enfant. Cet état de la mère provient souvent de quelque faiblesse, qui la rend absolument impropre à l'accomplissement de ses devoirs domestiques et l'éducation de ses enfants devient une tension trop forte sur ses nerfs. Toute femme qui se trouve dans cet état devrait se rappeler que les statistiques prouvent que 98 femmes, sur 100, qui souffrent de maladies féminines, sont soulagées par le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham, et devrait s'empresser de lui donner un essai raisonnable.

Les chemins catholiques

Demain soir, 3 mai, à 7 heures 30 précises, les chemins catholiques se réuniront à la salle de l'Union catholique, 232 rue Bleury, au-dessous de l'église.

Réunion importante, où sera ébauché un programme d'action. Tous les officiers et les membres de l'association sont instamment priés d'y assister. Qu'on se le dise!

FEUILLETON DU "DEVOIR"

SOLANGE DE MORTHONE

par Clément d'Othe

— Venez, Thérèse, les parfums violents qui se dégagent ici pourraient vous faire mal.

— Non, dit-elle, je reste. Vous, Noël, allez. Ces parfums ont dû vous enivrer, et l'air pur vous fera du bien!

Il a compris la douce ironie et, d'un pas automatique, il s'éloigne. Du reste, que peut-il dire à sa sœur pour excuser cet excès de violence dont elle a été le témoin?

— Eh bien! mes enfants, vous semblez vous boudier.

— Oh! pas du tout, mère.

Et, pour donner le change et effacer tout soupçon, Thérèse dit à son frère:

— Que pensez-vous faire ce soir, Noël?

— Monter Diavolo et courir la campagne.

— Et en ma compagnie, si vous voulez me faire plaisir.

Le jeune homme regarda sa sœur; sur son doux visage il lut la perfection de jadis. Elle ne le boudait pas... il ne lui faisait pas horreur, comme il l'avait craint tout d'abord.

— Votre compagnie augmentera pour moi le charme de la promenade. Viendrez-vous, Mercedes?

— Merci bien, je suis absorbée par une lecture très intéressante et je vais la reprendre.

— Elle se levait déjà, et bientôt tous l'imitèrent. Solange monta dans sa chambre et prit son chapeau pour sortir, lorsqu'un coup discret frappé à sa porte vint la surprendre.

— Ma bonne Solange, montez-vous Stella? lui demanda Thérèse.

— Non je vais à l'église.

(A suivre)

— Eh bien! mes enfants, vous semblez vous boudier.

— Oh! pas du tout, mère.

Et, pour donner le change et effacer tout soupçon, Thérèse dit à son frère:

— Que pensez-vous faire ce soir, Noël?

— Monter Diavolo et courir la campagne.

— Et en ma compagnie, si vous voulez me faire plaisir.

Le jeune homme regarda sa sœur; sur son doux visage il lut la perfection de jadis. Elle ne le boudait pas... il ne lui faisait pas horreur, comme il l'avait craint tout d'abord.

— Votre compagnie augmentera pour moi le charme de la promenade. Viendrez-vous, Mercedes?

— Merci bien, je suis absorbée par une lecture très intéressante et je vais la reprendre.

— Elle se levait déjà, et bientôt tous l'imitèrent. Solange monta dans sa chambre et prit son chapeau pour sortir, lorsqu'un coup discret frappé à sa porte vint la surprendre.

— Ma bonne Solange, montez-vous Stella? lui demanda Thérèse.

— Non je vais à l'église.

(A suivre)

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal pour hier et les jours correspondants:

Table with 2 columns: Date (1922, 1923) and Quantity (Oeufs, caisses; Beurre, boîtes; Fromages, meules).

ENCHÈRE RURALE

Boucherville, 2. — A la première enchère tenue ici aujourd'hui, on a mis en vente 1874 meules de fromage coloré et 300 boîtes de fromage blanc.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. L'Islande, 22-24 Place Jacques-Cartier.

FARINE

1ère qualité, le baril... \$6.00; 2ème qualité... \$5.50; Forte, à boulanger, le baril... \$5.30.

OEUF

Oeufs Chanteclerc... 32s.; Extra frais... 30s.; Premiers frais... 27s.

BEURRE

Beurre frais... 31s.; Crémierie no 2... 30s.; En bloc de 1 livre... 31s.; Crémierie no 1... 32s.; Crémierie no 2... 31s.

FROMAGE

Fort, à la meule... 24s.; Au morceau... 25s.; Doux, à la meule... 17s.; Au morceau... 18s.; Oka... 32s.

LE SIROP D'ÉRABLE

Le sirop d'érable nouveau se vend \$2.10 le gallon et le sucre d'érable 22s. la livre.

MIEL

Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 26s. la livre pour le blanc et de 22s. pour le brun. Miel comlé... Brun, enseau de 60 livres... 13s. 1/2; Blanc, bocal de 5 lbs, la livre... 12s.; bocal de 2 1/2 lbs, la livre... 13s.; Brun, seu de 5 lbs, la livre... 10s.

SAINDOUX

En tinette... 15s. 3/4; En seu... 16s.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre de Montréal font \$1.30 par 80 livres au gros. Les pommes de terre d'en bas de Québec font \$1.50 à \$1.60 par 80 livres au gros.

Banque de France

Paris, 2. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants: France: Encaisse métal, or, aug. 95,000; Enc. métal, argent, aug. 159,000; Billets en circ., aug. 193,734,000; Dépôts du public, dim. 946,000; Billets escomptés, aug. 340,566,000; Avances, dim. 29,893,000; L'Etat a remboursé à la Banque 300,000,000 de francs.

Banque d'Angleterre

Londres, 2. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants: Réserve totale... dim. £ 763,000; Circulation... aug. 760,000; Espèces... dim. 2,382; Autres valeurs... dim. 148,000; Autres dépôts... aug. 2,618,000; Dépôts du public... dim. 3,118,000; Billets en réserve... dim. 738,000; Valeurs du gov... aug. 395,000; La proportion de la réserve de la Banque à son passif est cette semaine de 18.30 pour cent comparativement à 18.85 pour cent la semaine précédente. Le taux d'escompte est de 4 pour cent.

Les compensations

Pour la semaine terminée hier comparativement à la semaine correspondante l'an dernier les compensations de banques dans les différentes villes du Canada indiquent les changements suivants:

Table with 3 columns: Ville de l'Est (Montreal, Toronto, Quebec, Ottawa, Hamilton, Windsor, London, St-Jean, Halifax, Moncton, Kitchener, Peterboro, Brantford, Sherbrooke, Kingston), Semaine terminée, Change ment.

VILLES DE L'OUEST

Table with 3 columns: Winnipeg, Vancouver, Calgary, Regina, Victoria, Saskatoon, Moose Jaw, F. William, N. Westmin, Lethbridge, Brandon, Prince Albert, Semaine terminée, Change ment.

La Canadian Connecticut Cotton

Sherbrooke, 2. — Les filatures de la Canadian Connecticut Cotton qui ont été fermées cette semaine reprendront leurs opérations cette semaine prochaine sur la même échelle que pendant ces derniers mois.

Les filatures ont fermé leurs portes lundi dernier pour permettre un changement dans les machines qui permettra à la compagnie de produire un nouveau tissu demandé par les fabricants de pneus.

Les prix du sucre

Le marché canadien pour le sucre donne des indications de faiblesse par sympathie pour le marché américain et aussi à cause de la demande peu considérable pour le sucre raffiné à cette époque de l'année. Les raffineurs locaux ont réduit leurs prix, hier, d'environ 15s. par cent livres. Depuis le 9 février, les prix du sucre ont diminué de \$1.05 le quintal; comparativement aux prix de l'année dernière, il y a une diminution de \$1.75 par cent livres. Le sucre granulé type se vend maintenant \$9.35 le quintal en sac.

LES GRAINS

Table with 2 columns: Grain (BLE, AVOINE) and Price (\$/100 lbs).

La crise textile américaine

Au cours d'une réunion de l'Association des manufacturiers de cotonnades de Fall River, la situation de l'industrie textile locale a été jugée très mauvaise. Aucun remède n'a été trouvé en dehors d'une nouvelle réduction des heures de travail. La production des filatures a été réduite de 25%. Les six filatures de la American Printing ont été fermées pendant deux mois, une autre appartenant à la Flint Co. est restée close pendant près d'un an. Celle de Stafford l'a été pendant plus de deux mois; celle de la Seacomet, de la Chace and Durfee pendant plusieurs semaines, tandis que dans l'ensemble les usines ne travaillent qu'une semaine sur deux ou encore sur la base de la semaine de trois jours. (Service de La Rente, par la maison V.-V.-B.)

COTES HORS-LISTE

Fournies par L.-G. Beaubien et Cie. Canadian Industrial Alcohol, 26 acheteur; 20 à 26 ventes. Dryden Paper, 2 acheteur; 2 1-4 vendeur; 285 à 2 ventes. Eastern Engineering, 14 acheteur; 15 vendeur. Frontenac Breweries, 25 à 62 ventes. Montreal Tram and Pow, 7 1-4 acheteur; 7 3-8 vendeur; 150 à 7 1-4 ventes. St. Maurice Paper, 62 vendeur. Argonaut Gold Mines, 47 acheteur 48 1-2 vendeur; 100 à 47 ventes. Hollinger Gold Mines, 12.55 acheteur; 30 à 12.60 ventes. Indian Mines, 20 acheteur. McIntyre Porcupine Mines, 16.25 vendeur.

La Studebaker

New-York, 2. — La Studebaker Corporation, pour le trimestre terminé le 31 mars 1924, rapporte des profits nets de \$3,542,259, après toutes charges et la réserve pour les taxes fédérales, ce qui équivaut, après le dividende privilégié, à \$4.52 par action sur les \$75,000,000 de capital commun émis. Ce résultat se compare à \$6.170, 971 ou 88 par action commune pour le premier trimestre 1923.

Cours du change

Table with 3 columns: City (Londres, Paris, Bruxelles, Rome, Genève, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Christiania, Copenhague, Rio de Janeiro, New-York), N.-Y. Mont., Exchange rate.

LE COMMERCE DE LA FRANCE

Le commerce extérieur de la France pour les deux premiers mois de cette année indique une balance favorable de 16,391,000 francs; la valeur des importations et des exportations est sensiblement plus forte que celle des importations et des exportations de janvier et février 1923.

Table with 3 columns: Category (IMPORTATIONS, EXPORTATIONS), Devises (Deux mois, Deux-mois en faveur de 1924), Montant.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LES SPANISH RIVER RESTENT EN PRO-ÉMINENCE SUR NOTRE PLACE — L'ABITIBI MONTE DE DEUX POINTS

Sans être très actif le marché local n'offre pas moins un certain intérêt. La côte garde sa tendance à la hausse et plusieurs valeurs ont profité de ce sentiment pour améliorer leurs cours, principalement les pâtes et papiers. La plupart des titres de ce groupe ont réalisé de fort beaux gains.

Le Spanish River commun est monté d'un point complet et la préférence de % de point, L'Abitibi s'est haussé de deux points, de 54 1/2 à 56 1/2. Le Howard Smith commun est monté d'un point et le Laurentide d'un demi. Le Brompton et le Price ont été les moins traités du groupe et leurs cours n'ont pas varié. Pour le Laurentide, une première vente portant sur un lot de 300 actions, lui a fait réaliser une avance d'un point, de 86 à 87. Par la suite la demande était moins bonne, le cours est retombé à 86.

Le Montreal Power, après avoir ouvert à 156, au même niveau qu'hier soir, est monté d'un demi-point et il a conservé son gain. Le Brazilian ne s'est amélioré que d'une minime fraction tandis que le Toronto Railway prenait un demi-point. Le Shawingang fait 128.

Le Steel of Canada a fait une avance de trois quarts de point. Les titres B. E. Steel Corporation étaient très queuconnés.

Chez les hors-cote, le Tram-Power s'est vendu 7 1/2, et en fermeture les vendeurs demandaient 7 1/2. Les acheteurs n'acceptaient pas de transférer à ce prix. Il s'est vendu de bons lots d'Argonaut à des prix variant de 48 1/2 à 49. L'Eastern Engineering est tombé à 14 et le Hollinger fait 12.60.

Le dollar américain fait prime de 1 1/2 à 2 pour cent à Montréal; le franc français fait à Montréal .0600 et la livre sterling \$4.47.

OPERATIONS DE LA MATINÉE (Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie)

BOURSE DE MONTRÉAL

Table with 2 columns: Company Name and Price/Status.

BANQUES

Hochelaga, 1 à 148. Commerce, 1 à 181 1-2. National Tramways Deb., 100 à 78. Dominion Textile série "C", 1 à 100.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Table with 3 columns: Date, Echéance, Prix Rendement.

Nos produits agricoles

Table with 3 columns: Product (Ottawa, Produits agricoles canadiens), Devises (Deux mois, Deux-mois en faveur de 1924), Montant.

Advertisement for Geo. Beausoleil & Cie, Valuers of placement choisis, 112 rue St-Jacques, Montreal. Includes list of companies and their values.

Advertisement for OEUVRE & FABRIQUE de ST-FRANCOIS SOLANO de MONTREAL, 5 1/2% 5 ANS A 10 ANS, PRIX: au pair et intérêts courus.

Advertisement for L. G. BEAUBIEN & Cie, Ltee, Banquiers en Obligations, 60, RUE NOTRE-DAME OUEST - MONTREAL. Includes interest table.

Advertisement for L. G. BEAUBIEN & Cie, Ltee, Banquiers en Obligations, 60, RUE NOTRE-DAME OUEST - MONTREAL.

Advertisement for AVIS LEGAUX, Province de Québec, COUR DE CIRCUIT, District de Montréal.

Advertisement for COUR SUPÉRIEUR, LA CITE DE LONGUEUIL, corporation légalement constituée.

Advertisement for COUR DE CIRCUIT, Province de Québec, COUR DE CIRCUIT, District de Montréal.

Advertisement for A Wall Street, New-York, 2. — La cote était ferme en ouverture ce matin à Wall Street et le marché s'annonçait comme devant être actif.

Advertisement for Des amendements au code criminel, Québec, 2. (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau, procureur général de la province.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Advertisement for Auditeur et Administration Générale, J.-PAUL VERMETTE, AUDITEUR et ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Advertisement for AVOCATS, ARCHAMBAULT & MARCOTTE, AVOCATS.

Advertisement for ALDERIC BLAIN, B.A., LL.B., AVOCAT.

Advertisement for CARTIER ET BARCELO, AVOCATS.

Advertisement for ARTHUR LALONDE, AVOCAT PROCUREUR ET.

Advertisement for VANIER & VANIER, AVOCATS.

Advertisement for JEAN-C. MARTINEAU, AVOCAT ET PROCUREUR.

Advertisement for A. S. ARCHAMBAULT, C.R., AVOCAT.

Advertisement for P. A. GAGNON, COMPTABLE LICENCIÉ.

Advertisement for PETRIE, RAYMOND & CIE, COMPTABLES CERTIFIÉS.

Advertisement for DENTISTES, DR AD. L'ARCHEVEQUE, DENTISTE.

Advertisement for PROFESSEURS, DROIT, MÉDECINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE.

Advertisement for RENE SAVCIE I. C. et I. E., Bachelier en arts, en science, en ingénierie.

Advertisement for LEBLOND DE BRUMATH, 259, RUE ONTARIO EST.

Advertisement for INSTITUT LAROCHE ENRG., Cours classique — Brevets Cours commercial.

Advertisement for L'ESTAMPE AVO INDICATEUR, A.-E. LACROIX, J.-J. VARIN, L.-O. BARRIÉL.

Advertisement for The Modern Rubber Stamping Works Co. Limited, Manufacturiers et importateurs.

Advertisement for A Sainte-Madeleine d'Outremont, Les travaux de construction de la nouvelle église Sainte-Madeleine d'Outremont sont déjà commencés.

Advertisement for Curé à Chambly, M. l'abbé Georges-Alexandre Fontrouge, actuellement curé à St-Hubert.

AUTOMOBILE

Advertisement for TAXI Plateau 5136, Girouard Auto Service.

Advertisement for NOTAIRE, L.-D. CLEMENT, NOTAIRE.

Advertisement for CHS ARCHAMBAULT, NOTAIRE.

Advertisement for HORACE LIPPE, NOTAIRE.

Advertisement for RELIEURS ET REGLEURS, RELIERS & REGLEURS.

Advertisement for RELIEURS & REGLEURS, VILLEMAIRE & FREIRE.

Advertisement for RELIEURS & REGLEURS, CONSTANTINEAU, PELLETIER et WILSON, Ltee.

Advertisement for MEDECINS, DR J.-M.-E. PREVOST.

Advertisement for DR A. DESJARDINS, Médecin de l'Institut Oculaire.

Advertisement for DR ALBERIC MARIN, 295, RUE SAINT-DENIS.

Advertisement for DR GABRIEL LAMBERT, Spécialiste pour le diabète.

Advertisement for La Cie Wisintainer & Fils Inc., Manufacturiers, Importateurs.

Advertisement for IMPORTATEURS DE FERRONNERIE, I.-J. LAFLEUR, LTEE.

Advertisement for ASSURANCE, Normandin & DesRosiers.

Advertisement for L'ESTAMPE AVO INDICATEUR, A.-E. LACROIX, J.-J. VARIN, L.-O. BARRIÉL.

Advertisement for The Modern Rubber Stamping Works Co. Limited, Manufacturiers et importateurs.

Advertisement for A Sainte-Madeleine d'Outremont, Les travaux de construction de la nouvelle église Sainte-Madeleine d'Outremont sont déjà commencés.

Advertisement for Curé à Chambly, M. l'abbé Georges-Alexandre Fontrouge, actuellement curé à St-Hubert.

LA VIE SPORTIVE

DESLONGCHAMPS TRIOMPHE DE REGIS SIKI

LE LUTTEUR CANADIEN FRANÇAIS TOMBE L'ABYSSINIEN EN MOINS D'UNE DEMI-HEURE — LUTZE, ZBYSKO ET ROTH VICTORIEUX HIER SOIR — UNE ASSISTANCE CONSIDÉRABLE

L'assistance aux séances du tournoi de lutte internationale augmenta au fur et à mesure que les finales approchaient et tout le monde se rendait compte que les organisateurs, sans faire fortune, pourrout tout au moins rencontrer leurs dépenses. Hier soir l'assistance était d'environ quatre mille personnes et tous ces fervents du sport de la lutte ont été unanimes à déclarer que la séance d'hier était la plus intéressante encore donnée depuis l'inauguration de ce concours.

Les "Ganyans" du faubourg Québec étaient au comble de leur joie hier soir lorsque leur favori, Georges Deslongchamps, triompha de Régis Siki dans la première finale à l'affiche. Notre compatriote réussit à colier les épaules du représentant de l'abyssinien en moins d'une demi-heure. C'était la quatrième victoire consécutive du lutteur montrealais.

LES RENCONTRES

Comme lever de rideau eut lieu, la rencontre entre Lutze et Abramidos. Lutze qui est plus habile que son adversaire, mena le bal dès le début et ne tarda pas à le mettre en danger. Abramidos se défendit bien pour commencer, mais les prises de bras de Lutze le fatiguèrent vite, et au bout de 1-7 minutes, Lutze le couchait au tapis. Le public attendait avec impatience la rencontre du lutteur canadien-français, Deslongchamps, et du noir Siki. Siki est connu comme très souple et très agile pour se dégager des prises dangereuses, mais on vit rapidement qu'il avait affaire à un dur adversaire en Deslongchamps.

Celui-ci, fidèle à sa tactique, se lança à l'attaque dès le son de la cloche, et Siki fut le premier à aller au matelas, par une prise de tête. Il parvint à se dégager, et mit Deslongchamps en danger, grâce à une solide prise d'orteil. Les deux furent vite débout et s'étudièrent longuement. Le Canadien appliqua un bras roulé qui fit mal à Siki, et celui-ci, à partir de ce moment, ne put se servir de son bras droit avec autant de liberté. Deslongchamps ne voulut point profiter de ce point faible de Siki, et continua à travailler les jambes et la tête. Siki se défendait vaillamment, et il fut même bien près de coucher Deslongchamps par surprise. Le Canadien se rendit vite compte de la position dangereuse dans laquelle il se trouvait, et en pontant, il se tira de ce pas difficile à temps, car Siki avait presque la chute à lui. A partir de ce moment, Deslongchamps mena la ronde et ne donna plus de répit au noir. Les prises de tête diminuèrent graduellement la résistance de l'abyssinien, et c'est grâce à une telle prise, accompagnée d'un écrasement que Deslongchamps s'assura une victoire bien gagnée, au bout de 24.15 minutes rapide et mouvementée. Un incident arriva à la fin de cet engagement. Tofalos, le lutteur grec, se trouvait dans l'assistance, et cria à Siki dans les moments

critiques: "Comme on Siki." Lorsque Siki fut couché, Tofalos, déçu, se mit à vociférer. Un spectateur à côté de lui, fatigué de ses cris, lui intima de se taire. Une altercation s'en suivit entre les deux, et par un bon coup de poing à la figure, le gros Tofalos fut prestement couché. La police arriva et fit cesser le combat improvisé. Le public intéressé, avait eu le temps de s'amuser un peu.

En lutte supplémentaire, le prince Gobar, plus pesant et plus scientifique que son adversaire, Lloyd Carter, le défit en 14 minutes par une prise d'orteil.

La lutte suivante de 30 minutes mettait aux prises Zbysko et Leavitt. Celui-ci bien que d'abord aveuglé par l'arbitre, Eugène Tremblay, voulut y mettre de la rudesse mais il avait affaire à quelqu'un qui pouvait lui tenir tête. Le Polonais fit pirouetter Leavitt une couple de fois et même Leavitt fut une fois bien près de rouler en bas de l'arène, mais Zbysko, l'arrêta à temps en le saisissant par une jambe. Le public s'amusa des petites colères de l'Américain qui devenait plus furieux en voyant le sourire de Zbysko. Finalement celui-ci pressa d'en finir souleva Leavitt et après l'avoir fait tourner un peu, lui plaqua solidement les épaules au tapis après 10 minutes.

La finale fut extrêmement intéressante car elle mettait en présence deux adversaires de même genre, rapides, souples, doués d'un beau jeu de jambe et résistants. Le public avait hâte de voir à l'oeuvre le champion d'Europe et il n'a pas été déçu; loin de là, car Roth s'est montré hier soir un lutteur expérimenté et dangereux. Roth était loin d'avoir partie gagnée car Leppanen a fait une défense de toute beauté comme on s'y attendait d'après les performances passées du Finlandais. L'assaut débuta à une allure rapide avec Roth à l'attaque, mais Leppanen ne tarda pas à égaliser les choses en mettant le lutteur suisse au tapis. Celui-ci chaque fois se dégagea avec habileté, par un jeu de toute beauté que le public ne manqua pas d'applaudir. Graduellement, Roth se montra plus expérimenté que son rival mais il dut travailler dur pour s'assurer la victoire. Celle-ci fut une surprise pour le Finlandais. Roth avait réussi à le coucher au tapis près du bord du matelas. Leppanen qui avait les jambes hors du matelas, pensa que l'arbitre donnerait l'ordre de reprendre au milieu du tapis. Comme la majeure partie du tronc du Finlandais était sur le matelas, Roth maintint sa prise et lui colla les épaules. Tremblay donna la chute à Roth en ce qu'elle était régulière, et Leppanen dut avouer qu'il avait mal jugé la position de son corps. La lutte avait duré 10.16 minutes et la foule a grandement admiré la tenue des deux habiles lutteurs.

SOMMAIRE D'HIER
1. — Genre libre, 30 minutes; Nicolas Lutze, États-Unis, couche A. Abramidos, Grèce, en 17.05 minutes.
2. — Genre libre, 2 heures; Georges Deslongchamps, Montréal, prend une chute en 24.15 minutes sur Régis Siki, Abyssinie.
3. — Lutte hors programme, 30 minutes; Goho Gobar, Indes, prend une chute en 14.15 minutes, sur Lloyd Carter, Irlande.
4. — Genre libre, 30 minutes; Wladek Zbysko, Pologne, prend une chute en 10.20 minutes sur Sergent Leavitt, États-Unis.
5. — Genre libre, 2 heures; Robert Roth, Suisse, prend une chute en 16.16 minutes sur Charles Leppanen, Finlande.

PROGRAMME DE CE SOIR

Personne ne devrait manquer le programme mis à l'affiche ce soir, car y figurent les figures les plus populaires du tournoi, d'autant plus que Henry Kohler, arrivé d'Europe, mardi dernier, y fera ses débuts dans la première lutte contre le rapide Harry Stevens d'Angleterre.

La lutte suivante mettra aux prises deux puissants athlètes, Renato Gardini et le prince Gobar qui s'est signalé depuis le début du tournoi. Cette lutte limitée à 2 heures sera à finir.

Le troisième numéro sera la rencontre de Frank Judson, un des favoris de la foule contre le petit Koralnek qui entend bien se défendre et gagner.

La finale de la soirée mettra aux prises Robert Roth qui a fait ses débuts hier soir et Nicolas Lutze qui s'est révélé un des plus scientifiques lutteurs de ce tournoi. Cet assaut vaut la peine d'être vu.

DANS LA LIGUE DES BRASSERIES

Les joutes disputées dans les séries de la ligue de quilles des Brasseries ont donné les résultats suivants:

BUREAU-CHEF

St-Père	114	90	82	286
O'Brien	90	114	120	324
Wadsworth	92	84	111	287
Upton	90	95	102	287
P. O'Brien	108	92	95	296

DAWES NOIR

Humphrey	93	109	104	306
Lachance	107	98	97	302
Sicotte	82	82	82	246
Collins	105	97	126	328
Cuel	97	115	119	331
McCarthy	107	102	109	318

EKERS

Gingras	107	92	121	320
Deschamps	73	79	93	245
Lévesque	85	78	88	251
Lauzon	105	89	98	292
Desautels	101	122	116	339

MOLSONS BLANC

Laporte	124	108	102	334
Gingras	129	124	104	357
White	112	94	116	322
Larivière	93	125	93	311
Pelletier	107	94	104	305

DOW CAP

Hughes	104	113	86	303
Beaudry	121	101	136	358
Moreau	122	113	110	345
Fabas	99	112	92	303
R. Beaudry	90	123	123	336

DAWES ROUGE

Piché	91	98	113	302
Benoit	84	113	116	313
Turner	87	79	75	241
Impson	85	94	91	270
Duplessis	93	112	85	290

USINES

Labrie	117	91	103	311
Clarke	107	120	111	338
Chevrier	101	104	103	308
Ryan	119	98	123	340
Callan	98	115	105	318

MOLSONS XXX

Bibeau	102	95	85	282
Barrette	85	108	129	322
Mathurin	140	106	99	345
Duschak	87	130	91	308
Innes	95	98	95	286

Totaux

484	526	547	1557
-----	-----	-----	------

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

A St-Louis:
Detroit 220 010 200—7 12 6
St-Louis 013 004 008—8 12 1
Batteries. — Whitehill, Johnson, Cole et Bassler, Woodhall, Kolp, Wingard et Severid.

A New-York:
Washington 100 110 000—3 10 0
New-York 000 000 200—2 9 0
Batteries. — W. Johnson, Marberry et Ruell; Hoyt, Jones, Shawkey et Hofmann, Schang.

A Philadelphie:
Boston 002 003 000—5 9 1
Philadelphie 000 000 001—1 9 0
Batteries. — Quinn et O'Neill; Rommel, Baumgartner; Walgerb et Bruggy.

A Cleveland:
Chicago 400 001 125—13 15 3
Cleveland 002 101 102—7 12 2
Batteries. — Blankenship, Connally et Schalk; Shaute, Morton, Smith, Lindsay et Myatt.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Detroit	9	5	648
New-York	9	5	643
Philadelphie	7	5	583
Chicago	6	6	571
Washington	6	8	429
Cleveland	5	7	417
Boston	5	7	417
Saint-Louis	5	9	357

LIGUE NATIONALE

A Boston:
New-York 000 701 010—9 12 1
Boston 000 001 000—1 8 0
Batteries. — Dean et Snyder; Genewich, McNamara, Yeargen et O'Neil.

A Pittsburg:
St-Louis 002 001 021—6 13 3
Pittsburg 013 003 018—8 12 1
Batteries. — ainHes, H. Bell et Gonzales; Kremer et Gooch.

A Chicago:
Cincinnati 000 001 000—1 8 2
Chicago 021 005 008—8 17 2
Batteries. — Mays, May, Dibut et Margrave; Aldridge et Hartnett.

A Brooklyn:
Philadelphie 110 100 100—4 10 2
Brooklyn 003 040 308—10 16 3
Batteries. — Carlton, Hamilton, Betts, Lewis et Heiline, Wendell; Grimes et Taylor.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
New-York	10	2	833
Chicago	10	6	625
Cincinnati	8	6	571
Pittsburg	7	8	467
Brooklyn	7	7	462
Boston	4	6	400
St-Louis	5	10	333
Philadelphie	2	7	222

ASSOCIATION DU SUD

A Rochester:
Jersey City 200 301 302—11 18 2
Rochester 010 002 000—3 9 3
Batteries. — Barnhardt, Zellars et Freitag; Karpp, Moore, Crowder, Matthews et Lake.

A Toronto:
Newark 021 020 113—10 14 2
Toronto 020 030 002—7 15 0
Batteries. — Fleshifter, Musante et Devine; Doyle et Stange.

Note. — Les autres parties ont été remises.

POSITION DES CLUBS

ASSOCIATION DU SUD

	G.	P.	P.C.
Baltimore	10	3	769
Newark	7	4	636
Reading	6	4	600
Rochester	6	5	545
Toronto	6	7	462
Buffalo	5	6	455
Jersey City	4	8	333
Syracuse	2	9	182

LA BOURSE DE CARPENTIER EST RETENUE

Vienna, 2. — Quatre minutes et demie ont suffi à Georges Carpentier pour battre Arthur Townley, d'Angleterre, dans ce qui devait être un combat de 20 rondes, ici hier.

Le Français a disposé de son adversaire à la deuxième ronde au moyen d'un coup au solar, après une minute et demie de combat dans la deuxième ronde. Sous la force du coup, Townley, qui avait été couché plusieurs fois, pla en deux, sous le poids de la douleur et pendant qu'il était étendu à terre, il fut déclaré hors de combat.

Pour certains Autrichiens le coup a semblé bas mais les experts qui étaient assis autour du ring prétendent que ce fut l'un des plus fins knockouts jamais vus. La Commission de boxe de Vienna a donné son verdict en faveur de Carpentier et a déclaré qu'il était porté et elle rendra son verdict demain. En attendant la bourse sera retenue. Cette attitude peut retarder le départ de Carpentier.

Le combat fut peu scientifique. Ce fut une bataille en règle et la fin rapide fut un rude coup aux spectateurs, surtout ceux qui avaient payé des prix élevés, en croyant que c'était une exhibition de privilage de voir une exhibition de pugilat. Malgré ce que le désappointement ait régné pendant quelque temps, la victoire du vainqueur fut finalement acclamée par les 15,000 spectateurs présents, y compris un grand nombre de femmes.

Au signal du combat Carpentier se porta à l'attaque et il y eut beaucoup de coups de corps à corps. Dans les échanges, Townley reçut de rudes coups dans le corps. Et avant que la ronde finit, Carpentier recula et envoya sa fameuse droite à la mâchoire. Townley tomba et il était à terre lorsque l'engagement se termina.

A la deuxième ronde, Townley paraissait chancelant. Tout de même Carpentier paraissait inquiet. Après quelques motions les Français envoya encore sa droite à la mâchoire et Townley fut couché. Il se releva à la quatrième seconde. Lorsqu'il se releva, il fut couché et cette fois il resta à terre secondes à terre. Relevé, Townley essaya de s'accrocher, Carpentier frappa ensuite au corps et l'Anglais tomba pour ne plus se relever.

Quoique Townley n'ait logé que quatre bons coups durant le combat il s'est défendu courageusement. La foule présente n'était pas auis-

REX
Reine des Cigarettes
Qualité supérieure

10 POUR 15¢
25 POUR 35¢

Manufacturées par
"Imperial Tobacco Company
of Canada Limited"

Frontenac
Forte-Amere-Murie à Fond!
Extra-houblonnée

Un Vrai Regal!

TARIF DES PETITES AFFICHES

E. Paucé	49%
R. Payfer	49%
Knuckle	48%
H. Archambault	47%
S. Guérin	45%
D. Laplante	39%
R. Lavery	39%
L. Lessard	33%

AU NATIONAL
La dernière partie de la classe A, dans le tournoi de billard a été jouée entre MM. H. Dalbec et L. Blanchard, à la paestre du National. M. Dalbec a remporté la victoire et comptant les deux cents points alors que son adversaire n'en comptait que 172. Les deux adversaires ont fait de bonnes séries. Voici le résultat détaillé de la partie:

	Points Moy.	Séries
H. Dalbec	200	195 12-9-8
L. Blanchard	172	13-5 3-12-12

Arbitre, M. A. Lamothe.

La rencontre Wills-Dempsey est conclue
New-York, 2.—Jack Dempsey défendra son titre contre Harry Wills dans un combat de 12 rondes à l'Arena Boyley, à Jersey City, le 6 septembre après-midi.

Cette déclaration a été faite hier par le promoteur Tex Rickard, après qu'il eut contremandé ses négociations avec Luis-Angel Firpo qui a annoncé qu'il abandonnerait la boxe et rejeté une offre de 8500,000 pour des combats avec Wills et Dempsey.

Wills a déjà signé avec Rickard pour une série de combats qui le mèneront jusqu'à Dempsey. Le promoteur a déclaré qu'il avait une option sur les services de Dempsey, malgré que Jack Kearns ait déclaré aujourd'hui, à Los Angeles, qu'il ne connaissait encore rien de cet engagement. Rickard a admis que le contrat n'avait pas été signé avec Dempsey ou Kearns mais il a déclaré qu'il saurait bien s'entendre avec eux.

CHAMBRE A LOUER
Moderne, ensoleillée et aérée, vue sur parc, service du téléphone, famille sans enfants. S'adresser le soir à 392, rue LeCaron, Côte St-Paul, ou appeler York 2139w.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS
DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par E. Dancau, No 2384, St-Denis, pour permission d'ériger un garage public et installer un réservoir à gazولين sur le lot du cadastre No 2030, subdivisions Nos 673-674-675-676, du quartier Villiers, rue St-Hubert, côté ouest, entre Chemin St-Michel et Blvd Grenville.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à RENE BAUDET, Greffier de la Cité, Montréal, 30 avril 1924.

AVIS
DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par J. J. Donohue, No 245, St-Paul Est, pour permission d'ériger un garage public sur le lot du cadastre No 209, subdivisions Nos 100-112, du quartier Hochelaga, boulevard-ouest Laurier et Saint-Denis.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à RENE BAUDET, Greffier de la Cité, Montréal, 30 avril 1924.

AVIS
DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par V. B. Jacob, No 413, Marbois, pour permission d'ériger un garage public sur le lot du cadastre No 31, subdivisions Nos 100-112, du quartier Hochelaga, boulevard-ouest Laurier et Saint-Denis.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à RENE BAUDET, Greffier de la Cité, Montréal, 30 avril 1924.

AVIS
DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par V. B. Jacob, No 413, Marbois, pour permission d'ériger un garage public sur le lot du cadastre No 31, subdivisions Nos 100-112, du quartier Hochelaga, boulevard-ouest Laurier et Saint-Denis.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à RENE BAUDET, Greffier de la Cité, Montréal, 30 avril 1924.

CLAVIGRAPHES
De toutes les marques et prix, vendus au comptant et à terme, Clavigraphes réparés, loués, nettoyés et inspectés. Ruban, papier carbone. Canada Typewriter Exchange, Main 2202, — 58 St-Jacques.

DORURE, ARGENTURE
STR CALICE, CHAIRE, ETC.
VERNISSAGE A L'OR
STR ORNEMENTS D'EGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICKELAGE, REPARATIONS
Cie ROYAL SILVER PLATE
A. GIROUX, échant. 45, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage élevé en apprenant. S'adresser Muler Barber College, 82, St-Laurent.

DEMENAGEMENT DE PIANOS
Louis Signori, déménagement de pianos, ouvrage garanti, 1113 St-Denis, Bélair 3513W.

STATION BALNEAIRE
Hôtel Laurentides, Quai de la Rivière-Quelle, comté de Kamouraska, Qué. Station balnéaire idéale, très accessible. Route Régionale Lévis - Rivière-du-Loup, et Rivière-Quelle, sur le Canalien-National. Magnifique plage, eau salée, pension de première classe, prix spéciaux sur demande. ANNEE Alexandrine nommée.

M. Baldwin viendra au Canada
Londres, 2 (S.P.A.) — La Presse Canadienne apprend que M. Stanley Baldwin, ancien premier ministre, espère visiter le Canada à la fin de juillet si la situation politique le lui permet. Sa visite n'aura rapport ni à la politique ni au commerce.

LA SEMAINE AU NATIONAL

Voici la liste et l'horaire des événements de la semaine au National:

Lundi

8.30 a.m. à 10.00 a.m.	Messieurs	Culture physique, cours privés.
2.00 p.m. à 4.00 p.m.	Section féminine	Culture physique.
3.00 p.m. à 4.30 p.m.	Section féminine	Culture physique.
2.00 p.m. à 4.30 p.m.	Section féminine	Quilles et natation.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires	Culture physique.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Section féminine	Culture physique et jeux.
7.00 p.m. à 8.30 p.m.	Section féminine	Tennis.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Section féminine	Natation.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Lutte.	

Mardi

1.30 p.m. à 4.00 p.m.	Section scolaire m	Culture physique et jeux.
2.30 p.m. à 4.30 p.m.	Section scolaire m	Natation.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires	Culture physique.
8.00 p.m. à 9.00 p.m.	Classes générales	C. phy. et athlétisme.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Classes spéciales	Gymnastique de sélection et ballé à la volée.

Mercredi

5.00 p.m. à 11.00 p.m.	Messieurs	Natation.
8.00 p.m. à 10.00 p.m.	Boxe.	
8.30 a.m. à 10.00 a.m.	Messieurs	Cours privés, culture physique.
2.00 p.m. à 3.00 p.m.	Section féminine	Culture physique.
3.00 p.m. à 4.30 p.m.	Section féminine	Culture physique.
2.00 p.m. à 4.30 p.m.	Section féminine	Quilles et natation.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires	Culture physique.
8.00 p.m. à 9.00 p.m.	Classes générales	Culture physique.
9.00 p.m. à 10.30 p.m.	Ballon au panier et ballé à la volée.	
5.00 p.m. à 11.00 p.m.	Messieurs	Natation.
8.00 p.m. à 10.00 p.m.	Lutte.	

Jeudi

1.30 p.m. à 2.30 p.m.	Section scolaire m	Culture physique.
2.30 p.m. à 3.30 p.m.	Aveugles	Culture physique.
3.30 p.m. à 4.30 p.m.	Section scolaire m	Jeux.
1.30 p.m. à 4.30 p.m.	Section scolaire m. et aveugles	Natation.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires	Culture physique.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Messieurs	Natation.
7.00 p.m. à 8.30 p.m.	Section féminine	Tennis.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Section féminine	Culture physique et jeux.
8.30 p.m. à 10.30 p.m.	Section féminine	Natation.
7.00 p.m. à 10.00 p.m.	Section féminine	Quilles
10.00 p.m. à 11.30 p.m.	Messieurs	Quilles

Vendredi

8.30 a.m. à 10.00 a.m.	Messieurs	Cours privés, culture physique.
1.30 p.m. à 5.00 p.m.	Messieurs	Tennis.
5.30 p.m. à 6.30 p.m.	Hommes d'affaires	Culture physique.
8.00 p.m. à 9.30 p.m.	Classes générales	

LE DÉBAT SUR LE BUDGET AUX COMMUNES ANGLAISES

Il suscite peu d'intérêt — Le quorum est à peine formé

Londres, 2 (S.P.A.) — Le débat sur le budget s'est continué à la Chambre des communes hier, sur un ton assez torpe. Les conservateurs semblent résignés à avaler la pilule. Leurs arguments n'ont pas changé depuis hier: le budget est trop optimiste, le gouvernement va probablement paralyser l'industrie en abolissant le tarif McKenna, les Domaines ne sont pas traités comme il faut parce que l'on rejette la préférence impériale, et les taxes devraient être réduites. Le débat avait si peu d'intérêt que l'orateur, invité à faire l'appel nominal à 11 heures 15 hier soir, ne comptait que 48 présences, huit de plus que le nombre nécessaire pour continuer le débat qui s'est terminé à minuit. Le chancelier de l'échiquier, Philip Snowden, en défendant son budget, déclara qu'il n'était pas vrai qu'il favorisât le chômage. En fait il a mis 30,000,000 de livres aux mains du peuple afin de stimuler le commerce. Il affirme que ce n'est pas un budget électoral, parce que

le gouvernement n'a pas l'intention de tenir une élection. Loin de là, il croit que ce sera seulement le premier de ses budgets et qu'il sera encore chancelier l'an prochain lorsque le moment sera venu de présenter le budget. Il espère présenter avant la fin de l'année un projet de pension aux vieillards. M. Snowden déclare que son budget est démocratique, il dit en riant que son budget a été si bien accueilli que la ville de Londres, le Wall Street de l'Angleterre, a lancé un mouvement pour lui ériger une statue. Le débat sur les droits McKenna viendra plus tard, dit le chancelier. Sur cette question, il s'attend d'adopter des adversaires dans son propre parti. Les ouvriers d'une fabrique d'automobiles de Coventry ont adopté une résolution contre l'abolition des droits de 7,000 ouvriers d'un chantier de construction à Aylesbury ont adopté une résolution priant le gouvernement de conserver les droits McKenna pour une période de temps indéfini.

LES FRANÇAIS PARAÎSSENT PEU S'INTERESSER AUX ELECTIONS

La campagne électorale paraît susciter peu d'intérêt

Paris, 2 (S. P. A.) — D'après les rapports reçus de différentes parties du pays, la population semble très calme malgré que les élections auront lieu dans une dizaine de jours. Seuls les communistes ont dispersés quelques assemblées et ont attaqué André Tardieu et le prince Murat. Un correspondant de journal ayant demandé à un ministre dans le cabinet Poincaré quel résultat il prévoyait, il a dit que d'après lui la gauche ferait quelques gains. On craint qu'un très grand nombre d'électeurs s'abstiennent de voter

à cause du peu d'intérêt qu'on semble manifester pour la lutte actuelle. En 1919, dans un grand nombre de départements, plus de trente pour cent des électeurs ne votèrent pas et même parfois cette proportion de non-votants s'éleva à quarante pour cent. Les seuls districts où l'élection fut prise au sérieux furent Paris et l'Alsace-Lorraine. Cette particularité de l'élection de 1919 fut, croit-on, la résultante de la représentation proportionnelle qui empêcha toute candidature personnelle pour ne présenter que des groupes de candidats.

La représentation proportionnelle en Angleterre

Les travaillistes laisseront à la Chambre le soin d'accepter ou de refuser ce projet de loi

LES INCENDIES

STATISTIQUES POUR LE MOIS D'AVRIL

Londres, 2. — Le refus du gouvernement d'accepter l'ultimatum libéral demandant de supporter le projet de loi pour la représentation proportionnelle est considéré par plusieurs critiques politiques comme une rebuffade aux partisans d'Asquith. Ces derniers, croit-on, commenceront immédiatement une campagne de propagande contre le gouvernement par tout le pays et essaieront d'obtenir un vote en chambre contre le cabinet afin de provoquer des élections immédiates. Hier le cabinet était disposé à accéder à la demande de M. Asquith pour appuyer ce bill, mais à cause de l'opposition d'un grand nombre de travaillistes à la représentation proportionnelle, le ministre s'est décidé de ne tenir compte que de l'opinion de ses partisans en chambre. Le parti travailliste aurait été froissé par l'ultimatum libéral et pour cette raison le gouvernement aurait résolu de laisser la chambre décider cette question. Le résultat du vote d'aujourd'hui concernant ce projet de loi est assez incertain, parce qu'il n'est pas supporté unanimement par aucun parti. En effet, le bill lui-même est poussé de l'avant par six libéraux, trois conservateurs et deux travaillistes.

L'AFFAIRE DE LA "HOME BANK"

TOUS LES ACTIONNAIRES DEVAIENT AVOIR FINI DE PAYER HIER LE MONTANT DE LEUR DOUBLE RESPONSABILITE

Toronto, 2 (S.P.A.) — La limite de temps aux actionnaires de la Home Bank pour s'acquitter de leur double responsabilité a expiré hier. Des poursuites seront prises maintenant contre ceux qui ont négligé de profiter de la période de grâce qui leur était accordée. Plusieurs actionnaires se sont hâtés de payer au cours de la journée. M. E.E. Weldon, co-liquidateur de la banque avec G. T. Clarkson, a déclaré que le tribunal avait rendu jugement contre les actionnaires, mais leur avait accordé un sursis expirant hier. Ceux qui ne se sont pas acquittés de leurs obligations sont maintenant passibles de poursuites de la même façon que les débiteurs ordinaires. L'affaire retombe maintenant aux mains du shérif et du bailli, déclare M. Weldon. Ceux qui seront poursuivis n'auront qu'à se blâmer eux-mêmes. M. Weldon fit remarquer à ce propos que dorénavant les porteurs d'actions de la Home Bank ne s'ont pas seulement sujets à la double responsabilité mais que de plus ils seront obligés de payer les intérêts et tous les frais. La double responsabilité ne signifie pas que le double de la valeur nominale des actions doit être payé. "Il y a un certain nombre de personnes qui semblent avoir une fausse idée de cette double responsabilité, ajouta M. Weldon. Déjà hier matin, deux femmes ont versé deux fois plus qu'elles devaient. Tout ce à quoi les actionnaires sont obligés c'est de verser la valeur nominale de leurs actions. Ils sont supposés avoir payé la valeur d'achat de leurs actions et maintenant ils doivent verser une somme égale à la valeur nominale de leurs actions.

LA CANDIDATURE DU GOUVERNEUR SMITH

M. Franklin Roosevelt dirigera la campagne du candidat démocrate à la présidence des E.-U.

New-York, 2 (S.P.A.) — Le gouverneur Alfred-E. Smith a annoncé à l'hôtel Biltmore que M. Franklin D. Roosevelt avait accepté la direction de la campagne politique pour la nomination du gouverneur comme candidat démocrate pour président des Etats-Unis. "Je suis extrêmement heureux d'apprendre, dit M. Smith, que M. Roosevelt prend un si grand intérêt à l'exécution des desirs de la convention de l'Etat de New-York". M. Roosevelt a fait, de son côté, dans les bureaux du no 120 Broadway, la déclaration suivante: "A la demande d'un grand nombre de leaders du parti et de délégués à la convention nationale démocratique, j'ai décidé d'accepter la présidence d'un comité destiné à

appuyer la nomination du gouverneur Smith à la présidence. "La principale tâche du comité sera de montrer aux autres Etats le véritable gouverneur Smith comme nous le connaissons après ses quatre années de gouverneur dans cet Etat. "Si nous réussissons, non seulement la nomination du gouverneur Smith, mais son élection comme notre prochain président est assurée. "En présence des rumeurs persistantes parlant de rupture imminente entre le maire Hylan et le gouverneur, M. Smith a déclaré hier que ses partisans et lui-même étaient dans les meilleurs termes avec le maire de New-York et comptaient y rester.

A LA SOCIETE ROYALE

Programme des séances qui seront tenues à Québec les 19, 20, 21 et 22 mai prochains et liste des travaux que présenteront plusieurs membres de la section française

La prochaine réunion de la Société Royale du Canada, aura lieu les 19, 20, 21 et 22 mai prochains, à Québec. Les séances seront tenues aux édifices du parlement, et à l'Université Laval, salle des promotions. Le conseil général se réunira au Château Frontenac. Voici le programme des séances générales: Mardi, 20 mai, à 8 heures 15. De 9 heures 30 à 10 heures réception des délégués. De 10 heures à midi, réunion générale pour les affaires de régie interne et pour l'admission des nouveaux membres. De midi à 1 heure, distribution et organisation des diverses sections. De 2 heures à 4 heures, réunion des sections. A 8 heures 30, le président, M. Thomas Chapais prononcera l'adresse présidentielle, à la salle des promotions de l'Université Laval. Mercredi, réunion des sections à 9 heures 30. Réunion générale de la Société et lecture des rapports des sociétés associées à 2 heures 30. A 8 heures 30, conférences publiques à la salle des promotions de l'Université Laval. Le professeur H. L. Stewart, de l'Université Dalhousie, traitera de "Littérature des mémoires et des souvenirs". M. le chanoine Emile Charrier, de l'Université de Montréal donnera une causerie intitulée "Dans la province de Québec". M. Wilson A. Bentley, de Jericho, Vermont, donnera une conférence avec illustrations "Les merveilles de la neige et les transformations de l'eau". Jeudi à 9 heures 30, réunion des sections, et à 2 heures 30, réunion générale de la société. Toutes les assemblées sont ouvertes au public ainsi que les conférences. Voici les travaux qui seront présentés par la section française: "Usages et commerce des boissons sous le régime français, 1632-1760", par Mgr Amédée Gosselin, M.S.C.R. "Les lettres de naturalité sous le régime français", par Pierre Georges Roy. "La capitulation de Québec (18 septembre 1759)", par M. l'abbé Ivanhoe Caron. "Quelques légendes du Nord-Ouest", par M. le juge L.-A. Prud'homme. "Louis Bourgeois (1764-1835)", par M. F. J. Audet. "Le Canada de 1790", par M. l'abbé Lionel Groulx. "Autour d'un bonjour anglais écrit en pleine guerre de sept ans", par M. Léon Gérin. "Louis Couillard, sieur de Lespinais", par M. l'abbé Azarie Couillard-Després. "Essai biogra-

phique d'Etienne Parent", par M. l'abbé Camille Roy. "Le troisième centenaire de Mgr de Laval, en France", par M. l'abbé Elie Auelair. "Le tremblement de terre de 1663 et la Mère Catherine de Saint-Augustin", par Mgr D. Gosselin. "Notre droit ecclésiastique sous le régime français", par M. le chanoine Emile Charrier. "La Société Royale du Canada (première section)", par M. Pierre Georges Roy. "Silhouettes parlementaires à Westminster et au Palais-Bourbon", par M. Rodolphe Lemieux. "Jours d'autrefois à Ottawa", par Alfred DeGelles, fils, présenté par M. Rodolphe Lemieux. "La propriété littéraire et artistique", par M. Antonio Perrault. "Les idées pédagogiques de la Vénérable Marguerite Bourgeoise", par M. C.-J. Magnan. "La ceinture fléchée, chef-d'oeuvre de l'industrie domestique au Canada", par M. E.-Z. Massicotte. "Poèmes du pays", par M. Albert Lozeau. Ces poésies, communiquées à la Société par l'auteur, l'avant-veille de sa mort, et les dernières de son oeuvre, sont au nombre de huit: Lumière printanière, Renouveau, le Lac Saint-Louis, Au bois, le Pont Elevation, Au bord de l'eau, et des Arènes. "L'avènement littéraire du Canada français", par M. Victor Morin. "Les déviations de l'art", par Mgr L.-A. Paquette. "A propos du tricentenaire de Pascal: la pression atmosphérique", par M. l'abbé Henri Simard. Les élections du Barreau Voici le résultat complet des élections du Barreau dont nous donnons hier une partie. Bâtonnier: Me W. J. Cook, c.r. Syndic: Me Charles Champoux, c.r. Trésorier: Me R. G. de Lorimier, c.r. Secrétaire: Me Robert Bourassa. Conseillers: Mes Ernest Bertrand, H. N. Chauvin, c.r., W. L. Bond, c.r., Camille Tessier, Jules Desmarais, c.r., Alfred Forest, Adélard Leduc, Tancredi Fortin, c.r., et Chas. Ed. Marchand, c.r. Quatre candidats ont été élus par acclamation. Ce sont Me W. J. Cook, c.r., bâtonnier; Me Chs. Champoux, c.r., syndic; Me R. G. de Lorimier, c.r., trésorier; et Me Chs. Ed. Marchand, c.r., de Saint-Jérôme, élu par acclamation représentant au conseil des districts ruraux.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE

Toute offrande sera reçue avec reconnaissance à l'hôpital, 1879, rue Saint-Denis.

TAG DAY - Donnez sans compter - 6 Mai

Pain au Saumon pour le Dîner! Riche, rouge-nourrissant. Saumon Rouge VICTORIA

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE Téléphone EST 8000

Sacoches en Mailles d'Argent Mouchoirs de Fantaisie pour Dames

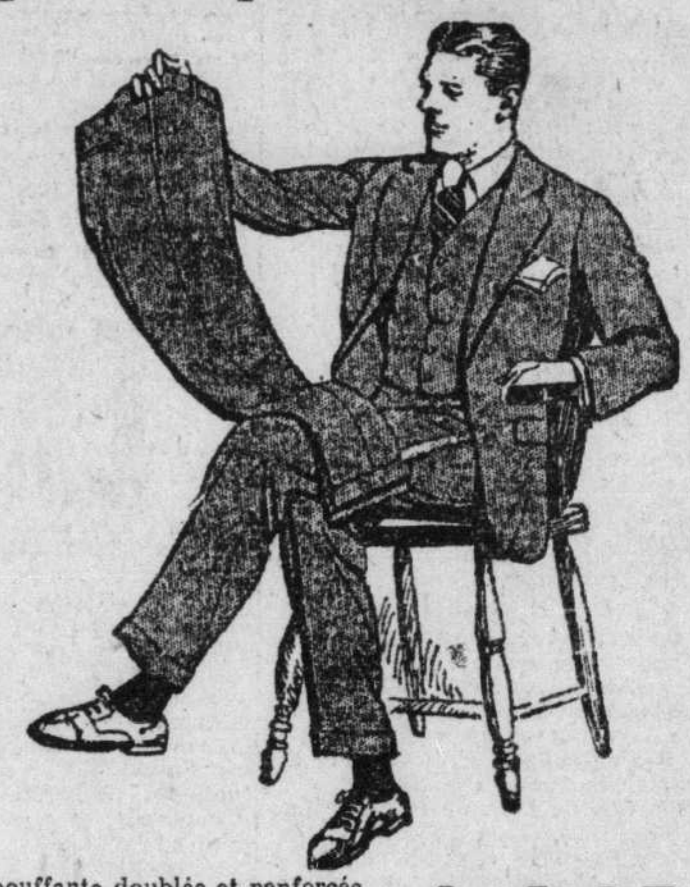
Complets pour Hommes 29.50 2 Pantalons avec chaque Complet

Complets de Luxe 37.50

Paletots de Printemps 16.50

Complets de Golf

Complets à Deux Culottes pour Garçons 14.95



Au Centre de la Mode à Montréal où l'Élégance se Joint à la Qualité

Costumes et Manteaux pour Dames. Nouveaux modèles avec petit manteau court de coupe ample; tricotine tout laine; nuances noir et marine; attrayantes garnitures. Prix réduit de 25.00 à 16.98.

Manteaux de Promenade. La plus grande variété de jolis manteaux provenant des meilleurs manufacturiers américains. Choix de tissus: drap velours, tweed, étoffes à dessins de différents quadrillés, croisé Poiret et tricotine. Tous les derniers modèles appropriés pour la rue, la promenade ou le voyage; manches des plus nouvelles. Nuances: gris, sable, renne, cacao, brun, marine et noir. Prix spéciaux, Samedi 9.98 16.98 22.98 29.98

Faites emmagasiner et assurer vos fourrures, pour l'été, au taux de 2% sur votre évaluation. Téléphonez à notre rayon: Est 8000. —Au premier, en haut

Grande Vente de Chapeaux 1.59 POUR HOMMES

Qualités de 2.50, 3.00, 3.50 pour 1.59. Voici votre plus belle chance de vous procurer un nouveau chapeau à un ridicule bas prix: nous offrons tout le solde de nos chapeaux de printemps, dans certains cas, à moins que le prix du manufacturier. Les chapeaux offerts en vente sont ce qu'il y a de plus populaire actuellement en fait de modèles et de nuances. Nous préférons les vendre à sacrifice plutôt que de les garder pour la prochaine saison. Toutes les pointures de 6 1/2 à 7 1/2. Aux premiers arrivés, le meilleur choix. —Au rez-de-chaussée



Achetez Votre Glacière 5.00. Comptant et solde en trois versements mensuels égaux. Fini chêne doré, compartiment à provisions émaillé blanc, tablettes finies étamées; 3 dimensions: 14, 45, 18.45 et 22.45. —Au sous-sol Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE Rues Ste-Catherine, Demontigny St-André et St-Christophe. J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Présid. A.-J. Dugal, Dir.-Gérant.